LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME III. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 17 SEPTEMBRE, 1908 NUMERO 50.

VEGREVILLE

Le Téléphone

Les travaux du téléphone vont rapidement. L'extention de la ligne, entre Warwick et Brosseau est terminée, et Végreville est maintenant en communications directes avec les différents villages du Nord de la Saskatchewan.

Les employés de la compagnie téléphonique sont à travailler pour relier Hairy Hill, Lada Lake et Whitford et Shondro, à Végreville. La ligne sera terminée dans deux semaines.

La Chasse

Les nemrods font fureur dans nos parages, et les pauvres canards sauvages, innocentes victimes, meurent nombreux chaque jour.

ST-EMILE DE LEGAL, ALTA.

Le contrat pour la construction d'une école au district Bruyère, au sud-est du village a été donné à Monsieur E. Lemire.

Monsieur C. Lemire a terminé l'installation de son moulin à scie et à bardeau. Il est à la disposition des clients et prêt à recevoir toutes les commandes.

M. Lemire achètera tous les billots d'épinette. Avis aux fermiers qui en possèdent sur leurs terrains dans les environs de Légal.

Madame Noël Boisvert a donné naissance à une fille baptisée sous le nom de Adelina. Parrain et marraine, Monsieur et Madame A. A. Boisvert, oncle et tante de l'enfant.

Madame Eugène Mercier, un fils baptisé sous les noms de Jos. Léo Alphonse. Parrain et marraine, Monsieur et Madame Donat Bourgeois, oncle et tante de l'enfant.

Nous avons le regret d'enregistrer la mort de l'enfant bien-aimée de M. E. Valiquette, Emma, décédée à l'âge de un an et quatre mois.

Dimanche après-midi, la partie de ballon entre les "Morinville" et "St-Emile" a été chaudement contestée. Le résultat a été de 3 à 1 en faveur des "St-Emile".

La partie de base-ball entre le club de la mine de charbon de Morinville et les amateurs de St-Emile qui devait avoir lieu après la partie de ballon a été remise à plus tard, ces Messieurs ayant été empêchés d venir.

Monsieur Arsène Beert et sa famille sont revenus sur leur ferme depuis une semaine,après deux ans d'absence en ville.

M. J. Bellehumeur et un cousin, tous deux de Nicolet, sont en promenade chez M. L. Bellehumeur.

M. E. Normandeau, cousin de notre curé, vient d'arriver au presbytère. Il a l'intention de visiter le pays pendant une couple de mois et se rendre compte par lui-même de ses avantages exceptionnels.

PETIT LAC DES ESCLAVES.

Les cultivateurs du Petit Lac des Esclaves se réjouissent cette année encore plus que de coutume au sujet des bonnes récoltes de grain qu'ils viennent de finir. Le blé surtout sera supérieur en qualité à celui des années passées.

La moisson a commencé le 15 août pour quelques parcelles d'orge, et le blé a suivi de près. Maintenant, tout est en meulons. Les battages commenceront bientôt, et on se félicite d'avoir vu la récolte mûrir avant les fortes pluies de ces jours derniers.

Le mois prochain, nous nous ferons un plaisir de donner un compte rendu des récoltes, et l'on verra que dans cette partie de l'Alberta-Nord, on peut rivaliser avec n'importe quelle autre partie de la Province.

Il y a une dizaine de jours, l'Hon. Cushing, ministre des travaux publics, nous a favorisé d'une visite.

Monsieur W. Bredin, M.P.P., réunit les principaux citoyens afin d'organiser une réception à notre distingué visiteur.

C'est la première fois qu'un ministre visite le Petit Lac des Esclaves, aussi tous se sont-ils efforcés de prouver leur satisfaction. Tout ce qu'il y avait d'"Union Jack", de "Tricolore", ainsi que les drapeaux de la Cie de la Baie d'Hudson et de Révillon et Frères, servirent à décorer la salle de réception. Au fond d la salle étaient déposés sur une table des échantillons de ce que peut produire l'Athabaska: gerbes de différents grains, légumes, fruits, fourrures, charbon, etc., le tout enguirlandé de fleurs des champs. Au-dessus de la table on pouvait lire sur une grande inscription habilement travaillée par les Soeurs de la Providence: "Bienvenue", "Welcome", "Kitatamiskatinan".

Mr. Léo Morin fut élu président de l'assemblée. Les discours furent prononcés dans l'ordre suivant: Archedeacon, Scott, en anglais; le Dr. Boulanger, en français; Mr. Daniel Ferguson, en cris; souhaitèrent la bienvenue à l'Honorable Monsieur Cushing, qui remercia brièvement l'auditoire du bon acceuil qu'on lui faisait. M. Bredin fit ensuite un exposé des travaux de la dernière session, puis de nouveau l'Hon. Cushing reprit la parole, pour nous donner cette fois un long et éloquent discours que le Rév. P. Falher traduisait en cris aux Indiens présents. Nous donnerons, dans une prochaine correspondance la substance du discours de l'Hon. Ministre des travaux publics.

L'Hon. M. Cushing est reparti pour la région de la rivière de la paix, accompagné de Monsieur James Filders, qui lui servira de guide.

Les ouvriers et les cultivateurs comptent bénificier de cette visite.

Nous avons ici une région, peut-être la plus riche du Canada. Ce qu'il nous faut, c'est de la publicité. Nul doute que le rapport de l'Honorable Cushing, sur notre climat, nos terrains, nos forêts, notre beau lac, etc., décidera un grand nombre à venir y prendre un homestead.

On nous demande souvent: "La gelée est-elle un obstacle à la culture, au Petit Lac des Esclaves?" Nous laisserons aux géologues d'expliquer comment il se fait que plus on monte au Nord de l'Alberta, plus le soleil y est ardent et partout les grains y mûrissent plus tôt.

Aujourd'hui, le 17 septembre, les récoltes sont terminées, sans qu'un seul grain ait été endommagé par le froid. Disons en passant que le rendement, cette année, est plus abondant que jamais.

M. et Mme Omer Gariépy, de St-Lin, P. Q., sont arrivés par l'avant dernier bateau. Monsieur Gariépy est forgeron et voiturier. Il s'est acheté deux acres de terre près de chez Révillon, et y construira une boutique et une maison.

Monsieur Gaindon, de St-Albert, vient de se choisir un homestead voisin de Monsieur M. Ouellette.

Les ponts sur les rivières Coeur et Buffalo sont terminés.

Tout l'été l'avoine s'est vendue $1.25 et $1.50 le minot, les oeufs $1.00 la douzaine, le beurre 50c. la livre, les patates nouvelles $1.25 le minot. Ces prix devraient décider plusieurs cultivateurs à venir grossir la colonie canadienne, déjà si prospère, du Lac.

"Les Boulinard"

Le 30 septembre prochain, les jeunes gens d'Edmonton joueront à St-Albert, la charmante comédie "Les Boulinard", au profit de la cathédrale, Ce sera durant l'exposition du district, et nombreux seront les gens désireux de participer à la belle oeuvre de l'Eglise de St-Albert, qui viendront écouter les amateurs d'Edmonton.

CALGARY

Visiteurs

Monsieur P. de Beaudry et le capitaine de Corquat, de Trochu Valley, étaient en ville samedi dernier.

Mardi avait lieu la pose de la pierre angulaire du nouvel Hôtel de Ville. Le maire a ordonné un congé public de deux heures, afin que toute la population puisse assister à la cérémonie.

C'EST BIEN LE CAS.

A l'assemblée de Sorel, il y avait, au bas mot, 12 mille spectateurs accourus pour entendre la parole de Sir Wilfrid Laurier.

Le même jour, M. R. L. Borden, le chef de l'opposition, tenait une assemblée, la première de sa tournée électorale à Bridgewater, en Nouvelle-Ecolle, et d'après la "Gazette" de Montréal, il y avait 1,500 auditeurs pour l'entendre.

Pour Laurier 12,000
Pour Borden 1,500

C'est bien l'exacte proportion, qui représente le sentiment de l'opinion publique au Canada.

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DE MORINVILLE.

La compagnie de téléphone de Morinville, fondée en 1894, par le dévoué et regretté colonisateur Monsieur le curé Morin, aidé des fermiers, vient de s'incorporer et désire continuer les affaires sous le nom de "The Morinville Telephone Co., Limited."

Les actionnaires se réunissaient le 9 septembre dernier pour élire un bureau de direction. Voici le résultat du vote:

Président, Monsieur A. A. Ringuette, d'Edmonton; secrétaire-trésorier, Monsieur D. Tellier, de Morinville. Les directeurs sont MM. Omer Gouin, Norbert Houle, Jos. Dagenais, H. Boissonneault, tous de Morinville, et Fleuri Perron, de St-Albert.

Les principaux actionnaires sont, de Morinville:
Alcide Guertin
Ludger Lemire
E. Rivet
T. Gibeault
L. Langevin
O. N. Lavallée
J. F. Morin
Paul Auvé
Louis Lagassé, et le Révérend J. A. Ethier, Curé.

De St-Albert: —Le Révérend Père Mérer, ainsi que Messieurs H. W. McKenny, d'Edmonton, et Louis LeVasseur, du Petit Lac des Esclaves.

Le capital de la compagnie est de $10,000, divisé en parts de $20 chacune.

Le printemps dernier, la ligne a été continuée jusqu'aux mines de charbon, et l'on se propose de réunir Rivière Qui Barre, St-Charles et Indépendance, à Morinville, dans un avenir rapproché.

Les fermiers sauront comprendre les nombreux avantages qu'offre le téléphone, et tous ceux qui désireront posséder une boite dans leur maison, sur le parcours de la ligne, n'ont qu'à en informer la compagnie qui sera heureuse de l'installer pour eux. Le cultivateur n'aura qu'à acheter la boîte lui-même et ne payera seulement que lorsqu'il se servira de l'appareil.

Bientôt un embranchement réunira les champs pétrolifères au village, et la nouvelle compagnie ne pourra que prospérer, car avant longtemps, Morinville comptera parmi les villes importantes de l'Alberta.

Le gaz, le charbon, et bientôt le pétrole seront les trois facteurs puissants qui hâteront le développement rapide de la place.

HUMBOLDT

Il est rumeur que le Dr Neely, le député provincial pour la division de Humbolt, acceptera la candidature fédérale, dans la même division.

Dans ce cas-là, la candidature provinciale serait probablement offerte, soit à l'Hon. M. Calder, soit à l'Hon. M. Motherwell.

Ces deux Messieurs, ayant été défaits, aux dernières élections, devront se faire élire dans une division électorale de la Saskatchewan, avant la prochaine session de la Législature.

LE RAPATRIEMENT.

"Certains journaux franco américains s'oppsentsystématiquement au rapatriement des Canadiens-Français établis aux Etats-Unis, même de ceux d'entre eux —et il en est beaucoup— qui n'ont trouvé dans ce pays qu'illusions et privations.

L'auteur de cette opposition est pourtant un ardent "patriote".

Mais il est aussi de ceux chez qui la panse pense!..."

(De l'"Indépendant" de Fall River.)

ON DEMANDE

Un instituteur ou une institutrice pour l'école publique de Cantal dans la Province de la Saskatchewan.

1o. Cet instituteur ou cette institutrice devra connaitre également bien le français et l'anglais, et être catholique.

2o. Salaire offert, $65.00 par mois.

3o. Enseignement toute l'année.

4o. Si on demande une vacance, nous préférions l'accorder durant l'hiver.

5o. Nombre d'enfants, 25; tous canadiens-français.

6o. La gare du chemin de fer la plus voisine de l'école est située à Wauchope, à 12 milles de Cantal.

7o. L'instituteur ou l'institutrice trouvera une pension à quelques arpents de l'école, pour $10 ou $12 par mois.

CHARLES POIRIER, P.P.
Secrétaire-Trés.
du District d'Ecole de
Cantal, Saskatchewan.

L. T. BROET, M.P.P.

Nous apprenons, avec beaucoup de chagrin, la mort de Monsieur L. T. Broet, député à la Législature de Québec, pour la division du Lac St-Jean.

Monsieur Broet a été victime d'un accident. En voulant monter sur un train, lorsqu'il était encore en marche, il a roulé sous les roues d'une des voitures, et reçu des blessures mortelles.

Notre ami Broet était natif de France. Il vint au Canada, il y a cinq ans, et s'établit dans le district du Lac St-Jean, où il avait développé une industrie agricole considérable.

M. Broet était un garçon brillant et très sympathique. A Québec ,où il faisait des séjours nombreux durant l'année, il n'avait que des amis. Il était l'un des membres les plus populaires du club de la garnison, et lors de son élection, dans la division du Lac St-Jean, ses amis de Québec étaient heureux de le voir prendre une place parmi nos législateurs.

Nous éprouvons une tristesse profonde en apprenant sa mort tragique, et nous adressons à nos amis de Québec, nos plus sincères sympathies.

SAINT-BONIFACE, MAN.

Le jour de la fête du Très-Saint-Rosaire, le quatre octobre prochain, aura lieu la bénédiction solennelle de la cathédrale. Le nouvel édifice est très imposant et fera honneur aux catholiques du Manitoba.

Le Rév. Père McCarthy, S.J., est arrivé du collège Loyola, de Montréal, pour enseigner la rhéthorique au collège de notre ville.

Le Rév. Père Bournival, S.J., est revenu d'un voyage de quelques semaines à Chicago, où il était allé suivre un cours spécial de sociologie.

PRINCE ALBERT, SASK.

Le C.P.R.

Son Honneur le juge McGuire, déclarait, dernièrement, que, dans un entretien qu'il eût à Montréal, avec Sir Thomas Shaughnessey, président de la compagnie du Pacifique Canadien, ce dernier lui assura que les premiers travaux que ferait la compagnie, seraient l'extension de la ligne jusqu'à Prince Albert.

LE TRANSCONTINENTAL

Le service de passagers du Grand Tronc Pacifique sera ouvert lundi, entre Winnipeg et Wainright, une distance de 666 milles.

Les administrateurs du Grand Tronc Pacifique ont décidé, pour accomoder les colons qui sont déjà établis sur le parcours de leur voie en construction, d'inaugurer un service mixte de fret et de passagers, de Winnipeg à Wainright, une distance de 666 milles. Cette partie de la ligne du Transcontinental, n'ayant pas encore été définitivement acceptée du Département de construction par la compagnie, ne peut pas être encore ouverte à un service de première classe, tel quelle le sera vers le mois de mai ou juin prochain.

Au début il y aura un service mixte, trois fois la semaine, jusqu'à Watrous, Sask., et deux fois la semaine de Watrous à Wainright.

Les trains quitteront Winnipeg les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, et y arriveront les mardi, jeudi et samedi.

La compagnie a pris cette décision pour se rendre aux désirs des nombreux colons établis sur le parcours de leur ligne, et qui demandent d'être rapprochée des marchés le plutôt possible.

La compagnie continuera à améliorer cette ligne rapidement, et d'ici à quelques mois, elle donnera un service de première classe entre Winnipeg et les terminus de l'Ouest.

Il y aura aussi un service de malle et d'expresse attaché à cette nouvelle voie de transports, dans un avenir très rapproché.

Le service du télégraphe sera aussi inauguré en même temps et le même jour.

Monsieur Bell, l'agent général des passagers, déclare que la voie du Grand Tronc Pacifique traverse un pays merveilleux. Les colons dit-il, sont venus s'établir en grande hâte sur tout le parcours de notre chemin de fer, et nous allons faire tout ce qui est humainement possible de faire pour leur donner un service de première classe.

VONDA, SASK.

Dimanche et lundi dernier,Monsieur le Sénateur Roy, d'Edmonton, était au milieu de nous, l'Hôte de Monsieur l'Abbé Bérubé.

Dimanche soir, une cinquantaine de personnes du district se réunissaient dans l'école publique de Vonda, pour entendre notre distingué visiteur, et Messieurs l'abbé Bérubé, le Dr. Doiron, M. Gauthier, et Monsieur Leroux, qui nous ont fait entendre des paroles poétiques et bien pratiques.

Monsieur de Sénateur Roy, durant son séjour dans notre petite ville, s'est occupé d'établir un bureau central du "Courrier de l'Ouest", pour la Saskatchewan.

Il a rencontré ici beaucoup d'enthousiasme, et nous sommes maintenant convaincus que les citoyens de la Province de la Saskatchewan lui accorderont leur concours, pour mener à bien l'oeuvre nationale qu'il est en train de fonder dans l'Ouest.

Durant sa trop courte visite à Vonda, Monsieur le Sénateur est allé visiter, dans leur maison, plusieurs de nos concitoyens, et parmi eux, il a reconnu de ses vieux amis.

Lundi, le Sénateur Roy s'est fait conduire à Howell, la paroisse voisine de Vonda, afin de rendre visite à Monsieur le curé Bourdel, de l'endroit.

CES CHINOIS

Monsieur C. T. O'Hara, le commissaire du commerce, donne, dans son dernier rapport le montant des taxes imposées aux Chinois durant les cinq derniers mois de l'année fiscale, finissant le 5 août.

L'argent collecté se chiffre au joli montant de $547,000. Durant la même période, 1096 Chinois ont repris le chemin de l'Empire céleste.

MOOSE JAW

Le palais de Justice

Le nouveau palais de justice sera terminé dans quelques jours. L'édifice sera un des plus beauxde la ville.

Arrestation

Le télégraphiste de Waldeck, a été arrêté mercredi dernier, pour cause d'ivresse pendant son travail. Son procès aura lieu dans quelques jours.

Lundi a été une des journées les plus chaudes de la saison.

Monsieur Hugh McKellar a calculé que les 123 milles du nouveau chemin de fer donneront un débouché pour le transport de quatre à cinq millions de minots de blé.

Le pont qui avait été brûlé sur la voie du Pacifique Canadien, a été remplacé. Le train régulier n'a pas subi aucun retard.

LA PENSION AUX VIEILLARDS

La loi passée à la dernière session sera bientôt mise en vigueur.— Les avantages qu'elle procure aux vieillards.

On espère que vers la fin du présent mois on aura terminé le travail préparatoire à la mise à effet de la loi adoptée par le Parlement à sa dernière session, relative à la vente de polices du gouvernement de pension de vieillesse.

C'est l'intention de Sir Richard Cartwright, qui est le ministre chargé de la direction du nouveau département, de diriger une campagne de conférences faites par des agents spécialement choisis à l'effet d'enseigner au peuple les avantages qu'offre ce nouveau système d'assurance contre les risques de pénurie de dénuement dans la vieillesse.

Le gouvernement est disposé à garantir un intérêt composé de quatre pour cent sur les sommes versées en paiement des primes de polices du gouvernement de pension de vieillesse, si les primes sont payées jusqu'à échéance de la pension.

Dans le cas de décès antérieur à la date de début de la pension l'intérêt garanti est trois pour cent et l'assuré est certain que toutes les sommes versées en primes seront versées à ses héritiers, plus un intérêt composé à trois pour cent.

Le gouvernement prend à sa charge les frais de versement et d'expéditon des fonds à l'assuré ou à ses ayant-droit.

Le public prend un intérêt très grand au projet et M. Bastedo, le surintendant de la succursale des pensions au ministère du Commerce et de l'industrie, reçoit chaque jour plusieurs lettres contenant des demandes d'information des conditions dans lesquelles on peut acheter une police de pension. On propose de publier prochainement des pamphlets expliquant brièvement les avantages du système et donnant tous les renseignements sur son fonctionnement, sur les méthodes d'achat de polices, etc.

Les receveurs des postes, par tout le pays recevront instruction de recevoir les versements en paiement de primes de pension de vieillesse aussitôt que la loi viendra à effet par une proclamation du gouverneur-général en conseil.

Les premières demandes d'achat de police de pension de vieillesse devront être adressées directement au département à Ottawa.

Nos gens

Monsieur Prévost, arrivé à Edmonton depuis quelques semaines, est entré comme boulanger chez Dodge. Il est enchanté du pays, et demeurera définitivement à Edmonton. M. Prévost vient de Waterloo, province de Québec.

ANNONCES CLASSIFIEES

FERME A VENDRE —Terre de 315 acres, 100 arpents semés, maison et bâtiments, 35 têtes de bêtes à cornes, une paire de boeufs dressés, 2 paires de chevaux, 75 moutons, 25 pores, roulent complet; située sur le chemin de Victoria, à 10 milles du Fort. Conditions faciles. S'adresser à Marcel Abain, Sturgeonville, Alta., (7, R. 21, Tp. 56.) Pd. Sept. 17.

PERDU. — Trois chevaux. —Une jument baie de huit ans, avec licou, tache blanche sur patte de derrière, marque indistincte sur le côté gauche. Un poulin bai foncé, avec une étoile blanche dans le front. Un jeune cheval avec point blanc sur le nez, et les deux pattes de derrière blanches. $10.00 de récompense à celui qui les retracera. Ecrire à C. R. Nelson, Clyde P.O., Alta 1 mois.

TERRE A VENDRE —Ferme à un mille à l'ouest de l'église de St-Emile. Clôturée, bâtiments, etc. Bonnes sources d'eau claire. Cent acres prêts à casser. Conditions faciles en s'adressant à M. le Curé de Legal, Alta. Sept. 20.

TERRE A VENDRE — 280 acres de terre excellente, à Villeneuve, au prix de $14.00 par acre. Soixante acres pourront être mis en culture immédiatement. Conditions: 1-5 comptant, balance à 5 pour cent. S'adresser à:— Jasper Real Estate Co., chez Napoléon Leclerc, 24 Ave. Jasper. Chg. to N.L., 1mth.

TERRE A VENDRE. —160 acres de terre à vendre à St-Emile. Quart S.-O., Sec. 36, Tp. 57, R. 24. Tout clôturé, eau de source abondamment, 16 acres en culture. Affaire exceptionnelle. $8.00 de l'acre. S'adresser à Clément David, Légal. Pd. Sept. 15.

A Travers le Canada

YUKON.

La compagnie du Pacifique Canadien construira bientôt un embranchement jusque dans le Yukon. On a commencé quelques travaux d'arpentage dans ce but. La ligne passera par Athabaska Landing, le Fort St-John, puis à travers la Colombie Anglaise, jusqu'au passage de la Rivière Pine, dans les Rocheuses.

Québec

Sherbrooke ,15 sept.
Les feux des forêts ont causé des ravages dans toute la région. Plusieurs centaines d'hommes sont obligés de surveiller l'élément dévastateur, rendu dans les limites de la ville, en arrière de l'hôpital du Sacré-Coeur. Les feuilles brûlées et des charbons tombent comme une pluie sur toute la ville.

Le village de Disraëli est gardé aussi par 400 personnes et l'on craint même une catastrophe.

Dimanche dernier, après la messe, le curé a demandé à toute la paroisse de s'organiser en une brigade pour lutter contre l'incendie. La pluie seule pourra sauver la situation.

Lac Mégantic

Les feux de forêts continuent à faire rage. Dans notre région, plus de vingt mille cordes de bois de pulpe ont été la proie des flammes. Si la pluie ne vient mettre fin à l'incendie, les dommages seront incalculables.

Montréal.

L'épaisse fumée provenant des feux des forêts et le brouillard, ont été cause que le Corinthian est venu en collision, lundi, avec le bateau Malin Head, de la compagnie Head, dans le Saint-Laurent. Après l'accident, le Corinthian est retourné à Québec, où il sera réparé immédiatement.

Ontario

Ottawa, 15 sept. — Monsieur Charles Parmalle, le représentant libéral pour Shefford, sera bientôt nommé imprimeur de Sa Majesté, comme remplaçant de M. Dawson.

Toronto

Le nombre des personnes qui passèrent sur le terrain de l'exposition cette année, s'est élevé à 765,000. Les produits de l'Alberta à l'exposition, ont remporté la palme sur toutes les provinces de la Puissance.

Cinq cents colons ont quitté Toronto, mardi après-midi, en route pour Winnipeg. Tous ont l'intention de devenir acquéreurs de homesteads.

NOUVELLE ECOSSE.

Halifax

Lundi soir, le chef de l'opposition, Monsieur Borden, accompagné des premiers ministres Hazen et Roblin, a prononcé un grand discours devant un public assez nombreux. Le chef de l'opposition serait intéressant s'il ne répétait pas toujours la même chose. Sa harangue de lundi dernier est la même qu'il prononça lors de sa tournée dans l'Ouest Canadien, l'an dernier. Quel parti! et quel chef!

Sydney

La mine de charbon No. 5 a fermé ses portes hier soir. Quatre cents mineurs sont sans emploi. Ils trouveront probablement de l'ouvrage dans les autres houillères.

Un grand nombre d'entre eux viennent de Terreneuve, et s'en retourneront dans leurs foyers.

COLOMBIE ANGLAISE

Vancouver devient archevêché.

Mgr Dontanville est le premier archevêque de Vancouver.

Victoria qui était archevêché devient évêché, Mgr. Orih, archevêque de Victoria, avant donné sa démission. C'est le Grand Vicaire d'Antigonish, Mgr McDonald, qui sera le nouvel évêque de Victoria.

FIN DE PRINTEMPS.

A ma petite soeur Philomène.

Te voilà bientôt vieux
Avec tous tes charmes
Petit printemps joyeux
Qui séchait les larmes
De nos yeux.

Les lilas sont passés,
Les roses sauvages.
Les liserons rosés
Donnent aux rivages
Des baisers.

Les grands prés sont déjà
Pleins de paquerettes.
Ne les effeuillez pas,
Aimables fillettes
Trop, trop bas.

Les oiseaux, de leurs chants,
Eveillent la nature,
Et cherchent dans les champs
Leur douce pâture
Triomphants.

Le jaune, tous les jours,
Inonde la terre;
Et dans les carrefours,
Prend fin le mystère
Des amours.

Pourtant, je t'aime encore,
Dans ta robe vieillie.
Tu nous donnes l'or.
Dans ta mort vermeille,
Pour décor.

Mais, puisque c'est ainsi
Que s'en vont les choses,
Que les myosotis
Succèdent aux roses,
Aux amis.

Acceptons les tracas
Joyeux et sans crainte,
Et répétons tout bas,
Sans même une plainte,
Ah! tout bas.

Te voilà bientôt vieux
Avec tous tes charmes,
Petit printemps joyeux,
Qui séchait les larmes,
De nos yeux.

ERNEST MARTEL.
Montréal, 1908.

Bulletin de l'Etranger

ANGLETERRE.

Londres.— La procession des catholiques n'a pas été marquée par aucun trouble, mais le Saint-Sacrement n'a pas été promené dans les rues à cause de la défense du gouvernement. Le Pape Pie X a été très affecté à la nouvelle que le gouvernement anglais avait défendu au clergé catholique de sortir le Saint-Sacrement. On rapporte que le Saint-Père, apprenant la nouvelle, est tombé à genoux et s'est écrié: "Prions! prions pour nos enfants anglais qui sont encore éloignés de l'Eglise!"

Le jeune ministre anglais, Winston Churchill, épousait, dimanche, Mademoiselle Clémentine Hosier, qui est considérée comme une des plus belles femmes de Londres. Son époux, avant d'entrer dans la politique, était soldat. Il fut capturé par les Boers dans la dernière guerre du Transvaal. Son évasion fut un des faits remarquables de la campagne.

DANEMARK.

Le cabinet danois a résigné. La chute du ministère a été causée par la découverte de fraudes et faux, commis par le ministre de la Justice, P. A. Alberti.

ALGERIE.

Une victoire des Français.

Colomb, Bécher, 12 sept.
Des dépêches du colonel Allix, le commandant de la colonne de renforts envoyée au secours du poste de Bou-Denib, sur la frontière marocaine, annonce une victoire écrasante sur la harka marocaine, qui comptait vingt mille combattants, et la prise de son camp.

Parti ce matin de bonne heure de Bou-Denib, pour aller attaquer le camp ennemi établi à Djorf, la colonne forte de 5,000 hommes du colonel Allix a rencontré à mi-chemin les Marocains qui, avec un courage indomptable, l'ont attaquée simultanément de front et de flanc, en cherchant à la couper de Bou-Denib. En présence de cette attaque, l'artillerie française a ouvert un feu terrible qui a empêché les assaillants d'aborder la colonne.

Malgré les terribles ravages opérés dans leurs rangs, les Marocains sont revenus plusieurs fois à la charge, jusqu'à ce qu'enfin, découragés par l'insuccès de leurs assauts, ils se sont retirés en laissant derrière eux des monceaux de cadavres.

Profitant de cet avantage, le colonel Allix a poursuivi l'ennemi l'épée dans les reins et a capturé son camp. Les Marocains se sont enfuis dans toutes les directions, chaudement poursuivis par la cavalerie française.

Les Français ont eu vingt-deux blessés, dont trois grièvement. Parmi ces derniers, se trouve le lieutenant Schwartz, du 3e tirailleurs algériens. Les pertes des Marocains se comptent par centaines.

Le combat a duré dix heures.

RUSSIE

Le choléra fait des ravages à St-Petersbourg, capitale de toutes les Russies. La maladie s'implante dans tous les quartiers de la ville. Il y a eu 58 nouveaux cas cette semaine et 8 morts. 107 personnes sont atteintes de la maladie dans les hôpitaux.



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Legal, Alta

Nos Compagnes les Fleurs

En cette fin d'été, les roses et les géraniums, les oeillets et les lys, toutes sortes de variétés de fleurs ornent les parterres, parfument l'atmosphère ,réjouissent les yeux. Parlons donc des fleurs et de la place qu'elles tiennent dans notre vie. A notre époque, plus qu'à aucune autre, elles sont recherchées des amateurs, figurent dans les fêtes et les cérémonies. Dire pourquoi nous les aimons, ce sera une façon de leur payer en partie notre dette de reconnaissance.

Jamais on n'avait aimé les fleurs autant que nous les aimons aujourd'hui; jamais on n'en avait si profondément goûté le charme et la poésie. Il semble qu'il n'y ait aucune des circonstances de notre vie à laquelle nous ne voulions les associer. Envoyées à la jeune maman, les fleurs saluent notre premier jour, elles entendent notre premier cri; demain elles recevront les confidences des premiers battements de notre coeur. En France, le premier envoi est une corbeille garnie de dentelles, de tulle ou de satin blanc où les roses, les lys, les oeillets, les gardénias ,les tubéreuses, tout est blanc, d'une blancheur virginale. Une gerbe de fleurs suivra. Pas un jour ne se passera sans que la chambre de la fiancée ne se pare à nouveau, jusqu'à l'heure où la jeune fille recevra le bouquet traditionnel de boutons d'oranger, de roses et d'orchidées blanches, montées sur des feuilles de pervenches.

En 1904, à Londres, on vit le fils d'un riche financier faire acquisition d'une superbe orchidée de trois mille dollars, —une odontoglossum crispum Cookson —entourée de quatre autres fleurs de la même espèce, un peu moins rares, mais valant cependant plus de mille dollars chacune, et offrir le tout en "corbeille" à sa fiancée.

M. W. Reston, un Australien, ne fut pas moins galant; la corbeille de fleurs dont il fit cadeau à sa fiancée était si vaste que les lys, les roses, les orchidées, les oeillets qui la composaient durent être transportés au domicile de la jeune fille dans onze grands fourgons. Cette corbeille avait coûté huit mille dollars.

Récemment, une jeune Hongroise en recevait une de quatre mille dollars exclusivement formée des fleurs de montagne les plus rares; une seule des fleurs avait exigé cinq semaines de recherches dans les Alpes. On n'ose estimer à quel prix revient cette invraisemblable fantaisie.

En certains cantons suisses, celui de Glaris par exemple, il n'est pas admis qu'un couple s'unisse sans que le fiancé ait offert à la jeune fille un bouquet d'edelweiss, par lui-même cueilli.

Au jour de la cérémonie, la jeune fille ne quittera les fleurs de la maison que pour les fleurs de l'église.

D'après un calcul du Munsey's Magazine, rien que la décoration des églises, pour les cérémonies nuptiales, représente à New-York une dépense annuelle de plusieurs millions de dollars. Quand Miss Kingsland se maria à Saint-Bartholomey, de New-York, l'église disparaissait sous une éblouissante parure de branches fleuries de pommiers. Pour le mariage de Miss Dillon, à la même église, des branches de pommiers s'élevaient encore en gracieux arceaux,mêlées à de grosses pivoines blanches. Lors des noces de Miss Stevenson, les salons de l'hôtel paternel, à Madison-Square, avaient leurs moulures, leurs lustres, leurs cheminées, leurs moindres ornements décorés de guirlandes de fleurs; 60,000 roses blanches, 25,000 roses roses, 40,000 lys furent ainsi employés; cet amoncellement parfumé de fleurs coûta au père de la mariée la somme de 40,000 dollars environ. A Chicago, un autre milliardaire avait fait venir des milliers et des milliers de fleurs tropicales, aux formes étranges, qui s'accumulèrent dans son hôtel en guirlandes, en corbeilles, en tapis; la note à payer s'éleva à la somme de 150,000 dollars. Marseille, en 1907, eut le privilège d'un spectacle bien moderne: les jeunes mariés revenant de la cérémonie sur un tandem! Le guindon, le cadre, les jantes de la machine étaient enguirlandés de fleurs d'orangers fixées par des coques de satin; le bouquet de la mariée était attaché au guindon, les demoiselles et garçons d'honneur, les témoins, toute la noce suivait sur des bicyclettes fleuries!

Les fleurs sont de toutes les fêtes. Ce sont elles qui vont nous aider à accueillir les hôtes d'honneur.

A. l'Elysée, sous la présidence de Félix Faure, la table était toujours ornée d'une garniture d'orchidées merveilleuses. Lors d'un dîner donné à Washington, un lac était creusé au milieu de la table et un bateau lourd de roses y évoluait. Mais tout cela n'est rien à côté du luxe des fleurs aux dîners d'apparat de la cour de Russie. A chaque service correspond une garniture florale différente Le repas commence avec les violettes, puis se continue avec les muguets; c'est ensuite le tour des lilas et des jacinthes. Aux roses succèdent les bluets et enfin au dessert d'autres roses, différentes des premières, les roses "la France", les fleurs préférées de la tsarine.

Beaucoup de maîtresses de maisons ont adopté aujourd'hui une jolie coutume. Avant de passer dans la salle à manger, elle offrent à chacun des couples qu'elles ont placés côte à côte, une fleur différente qu'on met à la boutonnière ou au corsage, et chaque homme, reconnaissant sa voisine, la conduit à table à la place que marque un bouquet des mêmes fleurs.

Récemment, dans un grand dîner, les invités se divisaient par groupes de fleurs. Chaque table, de douze couverts, étaient présidée par une dame qui vous ralliait à la fleur qu'elle portait à la ceinture.

Une des plus jolies trouvailles des fleuristes parisiens est la "décoration champêtre." Des plaques de glace à contours sinueux simulent sur la table de minces ruisseaux arqués dans la mousse des rives, tandis que des grappes capricieuses d'orchidées se penchent et se reflètent sur le miroir de l'eau.

Un dîner merveilleusement fleuri fut celui que donna à Paris, il y a quelques années, un des plus riches représentants de la colonie étrangère. Sur une double rangée, au milieu de la table, des arbres fruitiers en miniature se dressaient dans des pots que dissimulaient des guirlandes fleuries, quatre vignes formaient un dôme et des arcades d'où retombaient de lourdes grappes de raisin. Entre chaque arbre les orchidées, les violettes et les glycines dessinaient leurs festons fleuris et mettaient la délicatesse de leurs tons mauves à côté de l'éclat des beaux fruits mûrs.

Et ce fantastique "souper des roses" qu'un clubman de Londres donna en 1899, à quarante de ses amis! Les roses tapissaient les murs, le plafond, le plancher. On en servit de confites comme entremets. Ce souper, digne de Néron, coûta 15,000 dollars!

D'énormes chrysanthèmes en bouquets monstrueux, descendant du profond en guirlandes, décorèrent un dîner donné récemment par un Américain J. . Godsen. Ce dîner eut pour pendant celui où M. Stenhouwer, immigré d'origine hollandaise et naturalisé citoyen américain, avait fait venir de son pays natal, pour décorer la table, 40,000 dollars de tulipes choisies parmi les plus belles et les plus rares.

Il y a quelques années, le directeur d'un des plus grands hôtels de l'Engadine a eu ainsi l'idée d'établir un concours de garnitures de table parmi ses hôtes qui partaient le matin moissonner aux flancs des Alpes.

Au théâtre, la fleur naturelle met dans ce milieu tout artificiel sa grâce incomparable.

C'est elle qui rend hommage au triomphe de l'artiste, au succès de l'écrivain et à celui de la comédienne. Quand notre fameuse chanteuse d'opérette, Mme Théo, qui était allée jouer en Amérique, reprit le paquebot pour rentrer en France, les quatre immenses tables de la salle à manger du bord pouvaient à peine recevoir les fleurs qui lui avaient dit au théâtre les adieux de l'Amérique. Un de ses admirateurs avait envoyé une petite frégate de fleurs.

Aussi pas plus que les fêtes privées, les fêtes publiques ne peuvent se passer d'elles. Jusque dans la raideur de la politique elles mettent une note de grâce et de poésie.

Madame de Sévigné, dans une de ses "Lettres", parle avec stupéfaction de mille écus de jonquilles dépensés dans une fête de la cour de Louis XIV. Qu'est-ce que ces mille écus de jonquilles à côté de ce que la France dépensa en 1896 pour recevoir les souverains russes? A Versailles, dans la seule galerie des Glaces, il y avait trois mille bouquets. Le salon d'Hercule était une immense serre d'oeillets et de primevères.

Le grand salon Louis XV, réservé à l'Impératrice, n'était qu'orchidées; le petit cabinet de toilette était fleuri exclusivement de maréchal Niel et de violettes de Parme; et dans le Salon des Lustres, destiné à l'Empereur, tout disparaissait sous les crotons et les caladiums.

Une Parisienne connue dépense 5,000 dollars pour la garniture de ses salons et de sa table dans les trois mois de réceptions annuelles.

Pour les fêtes de l'Indépendance américaine, M. Vanderbilt donna à New-York, en 1884, un bal qui est resté légendaire. Le vaisseau qui avait amené la statue de la Liberté destinée à la rade de New-York était représenté par un navire tout en roses et en pieds-d'alouettes. Plus de 50,000 roses forcées décoraient les salons.

Le bal que le duc de Portland donna, en juin 1898, en l'honneur du duc et de la duchesse d'York, lui coûta 14,000 dollars de tapisseries et 10,000 dollars de fleurs.

—

Les plus touchantes journées de la fleur sont celles où elle offre aux oeuvres de charité le sacrifice de sa grâce et de son parfum. C'est pour les "Victimes du Devoir" que, chaque année, dans la semaine qui précède le Grand Prix, des millions de fleurs jonchent les allées du Bois de leur hétacombe odorante. Jamais la fête ne fut plus brillante qu'en 1884, lors de sa création. On se bombardait déjà autour des lacs, que la queue des voitures, impatientes de prendre part à la bataille, dépassait l'Arc de Triomphe! La recette atteignit 26,000 dollars!

La plus maigre décoration d'une victoire de saison vaut 40 et 50 dollars; avec des roses et des iris, -00 dollars. Les voitures chargées de 200 dollars de fleurs ne sont pas rares. Il y a quelques années, le directeur d'un journal parisien, M. Fernand Xau, triompha avec une voiture japonaise, toute de pivoines blanches, roses et rouges; deux parasols de mêmes fleurs couvraient l'un la voiture et l'autre le cheval. En 1904, Mme du Gust avait son automobile recouverte d'un dôme d'oeillets magnifiques. Une victoria disparaissait sous 1,000 dollars d'orchidées.

A. Luchon, le clou de la journée, en septembre 1903 ce fut une énorme voiture paysanne, trainée par des boeufs: char et attelage étaient exclusivement ornés de fleurs simples et candides des champs de blé. Une autre voiture représentait toute la flore des Pyrénées. Dinard a eu une idée charmante: réunir dans la même fête ces deux grâces, l'enfance et la fleur. Ce sont les bébés qui défilent dans leurs voitures fleuries. Une voiture d'enfant, en 1904, avait été ingénieusement transformée en "cygne de Lohengrin".

Il n'est pas un pays au monde qui n'ait pas sa journée des fleurs. Au mois de mai, Bruxelles a son "Long-champ fleuri" au long de l'Avenue Louise, à l'entrée du Bois de la Chambre. Dès les premiers jours du printemps, Constantinople à sa fête des tulipes. Téhéran et Ispahan ont leur fête des roses. Le Japon a sa journée de la "fleur du pêcher."

—

Pourquoi donc faisons-nous aux fleurs une si large place dans notre vie? Pourquoi les associons-nous à tous les événements et aux plus intimes? Et d'où vient que nous les aimons tant? Est-ce seulement pour leur prestigieux coloris et leur ineffable parfum? Non pas. Les raisons de notre sympathie sont singulièrement plus profondes. Nous les aimons avec tout notre être, car elles éveillent en nous-mêmes d'intimes et mystérieuses correspondances et vont émouvoir le tréfonds de notre coeur.

Chacune symbolise pour nous une joie, une douleur, un désir ou une plainte; chacune a une sensibilité différente, et chacun de nous, suivant son âme, a sa fleur préférée en harmonie avec elle. N'est-ce pas que vous êtes l'orgueil, lourdes et éclatantes pivoines, tulipes inflexibles et royales? N'est-ce pas, que vous êtes la fantaisie romanesque ou bizarre, capricieuses, étranges orchidées, et que vous, frêles muguets, lilas blancs et jasmins, vous êtes toute la douceur et toute la tendresse?

Tous les sentiments humains, des plus simples aux plus complexes, elles les expriment dans leur muet langage. Aux fleurs blanches, lys ou orangers, l'innocence ou la pureté; aux rouges l'ardent amour; aux bleues les éternels souvenirs et les regrets éternels. Né du rouge et du bleu, le violet dira tout ensemble l'amour et le souvenir, et voilà pourquoi les lilas mauves sont les fleurs des veuves, de celles qui ont aimé et gardent au coeur l'image du passé.

Il est des bouquets qui sont des lettres, spirituelles ou tendres, ironiques ou féroces. Une gerbe de roses et de cyclamens est un compliment à la beauté et à la jeunesse; mais qu'il s'y glisse quelques pieds d'alouette et c'est un reproche à l'inconstance.

Une solliciteuse enragée importunait une grande dame de ses visites, l'accablait de ses demandes et de ses supplications; quand elle ne rencontrait pas sa victime, elle laissait à son adresse un bouquet de myosotis. La dame répondit, symbole pour symbole, en envoyant à son bourreau un bouquet de fleurs de bardane. Au dictionnaire fleuri, cela n'a qu'un sens. "Vous m'importunez!" La femme aux myosotis ne crut pas devoir insister.

Les fleurs en arrivent — qui l'eut cru?— à parler politique. Pendant la fameuse rivalité de la maison d'York et de la maison de Lancastre, chaque partisan arborait la rose blanche ou la rose rouge.

L'oeillet rouge, cher, il y a vingt ans, aux boulangistes, a chanté la gloire napoléonienne, et quand l'Empereur s'embarqua sur le Bellérophon, les jeunes filles et les jeunes gens, dit Las Cases, lui en apportèrent des gerbes. Par antithèse de couleur, l'oeillet blanc en devientducoup l'emblème des royalistes. Mais la fleur bonapartiste par excellence, c'est la violette. Sous la Restauration, Melle. Mars reçut un soir une bordée de sifflets pour avoir paru en scène avec un bouquet de violettes.

Sur la frontière de l'Est, la fleur naguère a dit aussi son mot. Un paysan alsacien, dépouillé de ses biens, imagina une spirituelle vengeance. Avant son départ, il sema dans le champ qu'on venait de lui ravir des coquelicots, des marguerites et des bleuets. L'année suivante, on vit sortir de terre les trois couleurs et le champ s'envelopper d'un grand drapeau vivant.

—

A ces fleurs, si charmantes nous n'attribuons pas seulement un sens symbolique, nous leur donnons une âme qui participe de la nôtre. Les vieilles légendes ont fait palpiter en elles tous les sentiments qui sont en nous.

Si l'amour est leur thème favori, si elles en disent si bien les attentes, les joies ou les désespoirs, c'est qu'elles ont vécu souvent elles-mêmes un de ses romans ou un de ses drames. Elles ont été, avant leur métamorphose actuelle, des jeunes filles ou des amoureux. L'anémone est née du sang d'Adonis qui aimait Vénus et qu'un sanglier déchira. Daphné, aimée d'Apollon, pour lui échapper se transforma en laurier.

Plus d'une doit son nom à quelque aventure romanesque ou tragique, à laquelle elle fut mêlée. C'est un récit d'amour malheureux qui est écrit sur les pétales bleues du myosotis.

Deux fiancés se promenaient sur les bords du Danube. La jeune fille aperçoit au flanc escarpé de la rive une touffe fleurie, couleur d'azur; elle la désire, en souvenir de la chère promenade, et déjà, son fiancé s'empresse pour la saisir. Mais son pied glisse, le courant l'entraîne, et dans un suprême effort, il lance à son amante désespérée les fleurs et un déchirant appel: "Ne m'oubliez pas!"

L'imagination du Moyen Age a même attribué aux fleurs le don de dévoiler cette chose insaisissable et attirante: l'avenir.

Le monastère de l'abbaye de Carvey sur les bords du Weser, avait reçu de Dieu une grâce particulière. Chaque fois qu'un des frères devait trépasser, trois jours avant l'heure fatale un lys se détachait de lui-même d'une guirlande d'honneur suspendue dans le choeur et se montrait sur la stalle de celui qui allait mourir. Le frère avait trois jours pour offrir à Dieu une âme candide.

La mandragore, au dire des

Suite à la page 8.

CHOSES D'AUTOMNE

Tourmenté d'un regret, celui d'être éphémère,
Le vert des arbres meurt d'une seule saison:
Sur lui la brise pleure en soufflant vers la terre
L'automnal "requiem" de la défeuillaison.

Et les choses partout s'imprègnent de souffrance,
Sous la vaine tristesse et des soirs et du vent;
Le ciel s'est recouvert d'ombre sans espérance,
Il semble s'attrister comme un pauvre vivant.

Les brises de l'automne, au dépouillement morne
De la nature ont fui comme une âme aux abois,
Apportant aux mortels des horizons sans borne,
Le deuil envahissant des lamentables voix.

Et dans l'ampleur du soir endeuillant notre sphère,
Un nuage funèbre erre à l'éternité:
On se sent isolé dans l'horrible mystère
De l'abandon du jour aux adieux de l'été.

Louis-Joseph DOUCET.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégulirité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 17 SEPTEMBRE, 1908

Nos Ecoles

Nous commençons , cette semaine, la publication d'une annonce, pour l'école de Cantal, dans la province de la Saskatchewan.

Cette idée nous est venue en recevant une lettre de Monsieur le curé de Cantal, qui nous demande en grâce de lui trouver un instituteur ou une institutrice pour son école.

Le district de Cantal possède une très belle école, toute neuve, mais comme chez la plupart de nos commissions scolaires catholiques; ces braves gens sont bien embarrassés pour trouver un instituteur ou une institutrice catholique, et connaissant bien les deux langues.

Nous savons que le même état de chose existe dans la plupart de nos districts scolaires catholiques, et là aussi, où nous établissons des écoles séparées.

C'est la raison pourquoi nous avons décidé d'offrir à nos compatriotes, le médium de notre journal, et cela gratuitement, pour leur rendre leur tâche plus facile.

Les conditions d'engagement que Monsieur le curé de Cantal nous avait adressées, n'étaient pas destinées à la publication. J'espère que Monsieur le curé Poirier ne nous en voudra pas si nous prenons la liberté de les publier sans attendre son autorisation.

Ces conditions d'engagement sont une excellente annonce, pour attirer un instituteur ou une institutrice, et en même temp elles dépeignent bien l'esprit qui anime nos compatriotes de l'Ouest, en rapport avec leurs écoles.

Elles exigent,des instituteurs ou des institutrices, toutes les qualités requises pour remplir à la lettre les règlements scolaires de la Province, et en même temps toutes celles qui leur permettront de donner à nos enfants le plein bénéfice de la loi.

Bravo, compatriotes de Cantal, vous comprenez les avantages de votre système scolaire mieux, et plus exactement que certains de nos amis les extrémistes de la Province de Québec.

Vous reconnaissez que le bill d'autonomie vous a conservé le droit d'enseigner le français, et la religion catholique dans nos écoles publiques ou séparées, dans les nouvelles provinces.

Vous prenez le seul et pratique moyen d'arriver à ce but si désirable, en cherchant à vous assurer, pour vos écoles, les services d'un instituteur ou d'une institutrice catholique, et connaissant les deux langues également bien.

Voilà ce que nous avons prêché depuis la sanction du bill d'autonomie à Ottawa, et quand tous nos compatriotes de l'Ouest auront fait comme nos braves gens de Cantal, adopté la ligne de conduite que nous voudrions leur voir suivre, en rapport avec l'organisation de leur district scolaire, nous aurons, comme race, fait un grand pas.

Ne lâchons pas un pouce de terrain, cherchons à bénéficier de tout ce que la loi nous accorde, et personne n'osera nous disputer ce droit.

Nous le répétons pour la centième fois, notre loi scolaire, dans les nouvelles provinces, permet à nos compatriotes d'établir chez eux des écoles presqu'idéales du moment qu'ils sauront s'assurer les services d'instituteurs ou d'institutrices compétents.

Nous y arriverons, envers et contre tous!!

Vonda

Vonda, ville champignon, située sur la ligne du chemin de fer "Canadian Northern", est destinée à devenir le centre d'une colonie canadienne-française des plus importantes.

Depuis deux ou trois mois, 9 ou 10 sctions complètes de terrain ont été achetées à des anglais par des Canadiens-français, venant des des Etats-Unis, et des Provinces de l'Est.

Nous avons eu le plaisir de visiter l'une de ses braves familles, nouvellement arrivées à Vonda, et qui est l'avant-garde d'une colonie importante, qui s'établira dans ce district au printemps.

Nous voulons désigner Monsieur Chaput,autrefois de Contre-Coeur, comté de Verchères, P.Q., qui est installé à Vonda avec une belle et saine famille de onze enfants.

Mr. Chaput a acheté une section de terrain à un anglais, à deux ou trois milles de la gare de Vonda.

Monsieur l'abbé Bérubé, le zélé colonisateur de ce district, nous faisait remarquer qu'au printemps prochain des dizaines de familles du même caractère viendront prendre possession des homesteads, que leurs chefs ont choisis durant l'été.

Depuis le 1er septembre, c'est-à-dire depuis que la nouvelle loi der terres de l'Hon. Fran kOliver a été mise en force, près de cent nouveaux homesteads, et premptions, ont été choisis dans ce district par des Canadiens-français, qui tous viendront les cultiver au printemps.

Un Monsieur Moïse Gouin, de Montréal, que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer à Vonda; nous disait qu'il venait justement de choisir, et d'enregistrer, pour lui et deux de ses fils, trois quarts de sections de terrain (des homesteads) à quatre milles du chemin de fer, à Howell, paroisse voisine de Vonda.

C'est là presqu'un compte de fées que de dire à nos compatriotes de la province de Québec qu'un des leurs est venu se choisir, dans un district les plus fertiles, et traversé par un chemin de fer, un lopin de terre de 480 acres, pour y établir ses enfants. Pour ce petit royaume, tout ce que le Gouvernement canadien demande à ce nouveau colon, c'est $10 pour chaque quart de section.

Cependant, après de tels exemples, nous rencontrons encore de nos adversaires qui ont l'audace de nous accuser de soustraire le domaine public aux colons, pour le donner à des favoris politiques.

Ces assertions dénotent une ignorance crasse, ou une malhonnêteté méprisable.

Ainsi nous avions bien le droit de prognotiquer au commencement de cet article, que Vonda allait devenir le centre d'une colonie canadiennefrançaise, peut-être la plus importante de tout l'Ouest.

Ce développement merveilleux que le district de Vonda a pris est largement dû à l'initiative, au zèle, à l'énergie, et au patriotisme louable de Monsieur le curé de la paroisse, Monsieur l'abbé Bérubé.

Malheureusement, justement à cause de cette grande activité que Monsieur l'abbé Bérubé a déployé dernièrement, pour faire venir nos compatriotes chez nous, et leur faire prendre leur part de nos richesses, il a été attaqué injustement.

Espérons, au moins, qu'aucun Canadien-français ne se joindra à ce concert d'attaques injustifiées, et qu'au contraire, nous nous unirons à lui, pour faire réussir la belle oeuvre qu'il a commencée.

Monsieur l'abbé Bérubé est parti de nouveau pour un voyage de trois semaines, à travers les Etats-Unis, et la Province de Québec, pour amener de nouveaux colons canadiens-français.

Ce bon calonisateur est secondé dans son oeuvre par plusieurs de ses paroissiens qui constatent avec étonnement et avec satisfaction le développement que leur ville et leur district ont pris, depuis l'arrivée de Monsieur l'abbé Bérubé au milieu d'eux.

Vonda possède déjà une église; on y construit dans le moment un presbytère, et au printemps nos compatriotes y trouveront une école à eux, pour laquelle Monsieur l'abbé Bérubé s'est déjà assuré les services d'un instituteur compétent.

Pour toutes ces raisons et à la demande des citoyens de Vonda, nous avons décidé d'établir dans ce district important, un bureau cantral d'organisation du "Courrier de l'Ouest" pour la Province de la Saskatchewan.

Monsieur le Docteur Doiron, un de nos plus dévoués compatriotes de Vonda, a bien voulu accepter, pour le moment du moins, la direction de cette agence.

Ainsi, nous demandons à tous nos compatriotes de la Saskatchewan, surtout ceux établis au nord de la ligne principale du Pacifique Canadien, de bien vouloir, à l'avenir, s'adresser à Monsieur le Docteur Doiron de Vonda, pour prendre leur abonnement, ou encore pour nous adresser des annonces ou des nouvelles de leur district.

Monsieur le Docteur Doiron établira des sous-agences dans toute la partie Nord de la Province. Nous osons espérer que nos compatriotes de la Saskatchewan ne lui refuseront pas leur concours.

Le Cure Marechal et Sir Wilfrid Laurier

L'année même où Sir Wilfrid Laurier avait triomphé dans cette lutte formidable pour la défense des droits de la minorité, il assistait, au cours de l'automne, à l'inauguration d'un chemin de fer à St-Jacques l'Achigan. Le curé de St-Jacques, ecclésiastique des plus distingués trop tôt enlevé à l'affection de ses paroissiens et à l'excellence de sa tâche, souhaita la bienvenue au Premier Ministre dans une allocution mémorable où il ne put s'empêcher de faire allusion aux événements récents— le bill d'autonomie, — et dans laquelle il prononça les paroles suivantes dont la haute portée ne peut échapper à personne:

"L'histoire, honorable premier, écho fidèle de la vérité accolera le nom de Sir Wilfrid Laurier à côté des noms de ces grands hommes aux vues larges, au patriotisme éclairé qui ont présidé aux destinées de notre cher Canada, ou encore de ceux qui vous ont précédé de loin ou de près dans la direction des affaires publiques.

"L'histoire dira la vérité —La Vérité — on peut sur cette terre lui créer des embarras, on peut l'obscurcir: mais elle finit toujours par être reconnue, proclamée Elle finit toujours par triompher, et en triomphant, elle arrive à son but.

"Eh bien, honorable Premier, c'est ma conviction profonde qu'un jour "l'histoire dira que la "direction que vous avez prise, ou "donnée dans bien des questions "aura été la plus sage."

"Quand je lis l'histoire des peuples, lorsque je parcours les annales qui me racontent les hauts-faits de ces guerriers, de ces généraux qui ont laissé leurs noms à la postérité, ce que j'admire le plus, ce qui donne le vrai cachet de l'homme supérieur, ce n'est pas seulement la bravoure, ce n'est pas principalement la fougue d'un général d'armée. Ces qualités sont nécessaires, mais elles ne suffisent pas.

"Seules, elles ont souvent conduit à un désastre parfois d'autant plus complet que la fougue était plus véhémente, ou que la bravoure avait pour compagne l'amour-propre, il faut une autre qualité, qualité précieuse et tellement nécessaire que le plus grand Docteur de l'Eglise enseigne qu'elle est la perfection de toutes les autres vertus morales et de toutes les qualitée qu'on doit trouver dans ceux que Dieu place à la tête des hommes pour les diriger, les gouverner. Qualité si nécessaire que la divine Providence ordinairement la dispose abondamment,si on n'y met pas d'obstacles, à ceux sur qui elle a des vues particulières ou qu'elle destine à occuper dans le monde, pour le bien de ses semblables, une place importante. Quelle est cette qualité ou plutôt cette vertu? C'est la PRUDENCE —la prudence, vertu divine qui, dans bien des cas, au milieu des combats de la vie, ne peut se soutenir que par l'oubli le plus entier de soi-même. La prudence! comme je l'admire dans le général d'armée, qui en présence d'impossibilites insurmontables, sait aujourd'hui reculer de deux pas pour assurer la victoire de demain. La prudence! comme je l'admire dans l'homme d'état, lorsqu'en présence "d'impossibilités morales" souvent plus difficiles que les "impossibilités matérielles, lorsque dis-je, elle lui apprend à tourner la position de l'adversaire aujourd'hui pour sauver demain le principal. Savoir tourner la position de l'ennemi, voilà un art difficile, mais bien précieux, dans le gouvernement des hommes comme dans le métier de la guerre— cet art, c'est la prudence qui nous l'enseigne.

C'EST CETTE PRUDENCE, HONORABLE PREMIER, que L'HISTOIRE NE MANQUERA PAS D'ENREGISTRER A VOTRE CREDIT."

Tout autre témoignage ne pourrait qu'affaiblir celui-là et nous n'en voulons pas de plus éloquent.

Le Gouvernement Liberal et les Ouvriers

Dès son avènement au pouvoir, en 1896, le gouvernement libéral a inauguré la politique ouvrière, qu'il avait vainement réclamée du gouvernement conservateur, et qu'il avait promise à la classe ouvrière du Canada, alors qu'il était encore dans l'opposition.

Il ne s'est pas contenté, comme le régime qu'il a remplacé, de faire aux ouvriers étalage de promesses et de beaux sentiments, mais il a accompli des actes. Voici brièvement résumés, quelques faits que les classes ouvrières ne sauraient oublier:

1o. — Abolition du "Sweating System" dans les contrats du gouvernement;

2o. — Création du département de Travail;

3o. — Publication d'une revue mensuelle: "La Gazette du Travail" ;

4o. — Adoption d'une liste de gages raisonnable dans toutes les entreprises du gouvernement;

5o. — Adoption d'une loi pour la prévention et le règlement des grèves et contre grèves, dans toutes les industries relatives aux utilités publiques, et exigeant qu'une enquête impartiale ait lieu avant la déclaration de la grève ou contre grève;

6o. — Adoption d'une loi pour restreindre l'importation et le travail des aubains;

7o. — Adoption d'une loi pour prohiber l'immigration en Canada sous de fausses représentations; et comme résultat des représentations du gouvernement Canadien, une loi semblable a été adoptée par le parlement impérial, pour prévenir l'émigration ,de la Grande-Bretagne vers le Canada sur de fausses représentations;

8o. — Adoption d'une loi pour la protection des ouvriers, dans les entreprises publiques;

9o. — Imposition d'une taxe prohibitive de $500, par tête, sur le travail chinois, pour la protection du travail canadien;

10o. — Législation pour la prévention des accidents sur les chemins de fer;

11o. — Nomination de plusieurs commissions pour l'étude des questions intéressant directement les ouvriers;

12o. — Conclusion d'un accord avec le Japon, limitant à un chiffre raisonnable le nombre des émigrants de ce pays vers le Canada;

13o. — Arrangement conclu avec le gouvernement anglais, mettant fin à l'immigration des Hindous.

Il est vrai qu, même avant 1896, le gouvernement conservateur avait à l'étude l'organisation d'un bureau de travail, et qu'en 1891, il fit adopter une loi à cet effet. Ce fut encore là, cependant, l'une de ses nombreuses promesses, faites à la classe ouvrière, car la loi resta à l'état de lettre morte. Elle fut révoquée en 1905. A l'avènement du parti libéral au pouvoir, on passa des promesses aux actes. Il ne fut pas nécessaire de nommer une commission, pour décider de la nécessité d'un département de Travail. Tout comme il y avait un département de l'Agriculture et du commerce, le parti libéral comprit la nécessité d'un département devant s'occuper directement des intérêts de l'ouvrier. En 1900, l'honorable Sir. William Mulock créa, non plus un simple bureau du travail, comme l'avait promis — sans jamais le réaliser — le gouvernement conservateur, mais un département du Travail et dès que la loi fut adoptée, le rouage administratif fut organisé.

Hommage Eclatant

Les récentes fêtes de Québec dans lesquelles Sir Wilfrid Laurier a pris une part si glorieuse aux côtés du Prince Héritier de la Couronne d'Angleterre, du vice-président des Etats-Unis et du représentant de la République Française ont été pour notre chef l'occasion de témoignages de respect dont la haute portée ne peut échapper à personne et qui nous touchent profondément, parce qu'ils s'adressent à l'un des nôtres.

Mais à aucun de ces témoignages le parti libéral ne pouvait être plus sensible qu'à celui donné par un adversaire politique, par le chef conservateur d'Ontario, l'Hon. J. Whitney —fait Sir James Whitney — qui s'élevant audessus de toutes les mesquineries de la politique courante, s'est écrié dans le discours qu'il a prononcé le 25 juillet, à Québec:

"Nous, (Anglais d'Ontario) nous vénérons la mémoire des grands hommes de Québec: de Taché et de Lafontaine, de Morin et de Cartier, de Chapleau et de Dorion, parmi les morts, et nous OFFRONS NOTRE TRIBUT DE RESPECT ET D'HOMMAGE A LAURIER PARMI LES VIVANTS."

Nous nous garderons bien de déflorer par aucun commentaire politique cette solennelle affirmation, mais nous avons bien le droit de la faire connaître à nos compatriotes afin qu'ils se rendent compte de l'estime dont jouit le premier ministre parmi toutes les nationalités et chez les hommes de coeur et de patriotisme des deux partis.

Nos Gardiens contre les feux de prairies sont vigilants.

Le rapport du gardien en chef indique que depuis le 1er janvier 1908, la police à cheval et les gardiens de la Province ont obtenu quatre-vingt condamnations d'après la loi concernant les feux de prairies.

Si l'on tient compte du grand nombre de feux de prairie, et des dommages considérables qu'ils ont causés, il est à espérer que les colons, les chasseurs et autres prendront tous les soins possibles pour empêcher ces ravages.

Le Départemnet de l'Agriculture suggère aux fermiers et aux ranchrs de faire un garde-feu autour de leurs bâtiments de leurs meulons de grains ou de foin, en traçant plusieurs raies de charrue d'un largeur d'au moins vingt pieds. Plus ce garde-feu sera large, moins le danger sera grand.

N'essayez pas de protéger vos propriétés en brûlant une espace sans l'avoir préalablement entourrée d'une garde faite de raies de charrue d'au moins de vingt pieds de large, car autrement vous seriez responsable, et tomberiez sous le coup de l'ordonnance concernant les feux de prairie.

SEANCES DE LA COUR DU DISTRICT

Les séances de la Cour du District auront lieu comme suit:

Athabasca Landing, Mercredi, Septembre 9, 1908, a la place Mardi, Octobre 20

Petit Lac des Esclaves, Lundi, Septembre 14, 1908

Peace River Landing, Lundi, Septembre 21, 1908

Fort Vermillion, Lundi, Septembre 28, 1908

Fort McMurray, Lundi, Octobre 5, 1908

Daté à Edmonton, ce premier jour de Septembre, A.D. 1908.

S. B. WOODS,
Député Ministre

Quelques Remarques sur la Critique de M. Laflamme

Mr J. L. K. Laflamme, dans "l'Action Sociale" du 3 Septembre s'inscrit en faux contre les affirmations contenues dans ma lettre du 15 août. Il m'accuse de commettre une grave injustice envers nos compatriotes franco-Américains. La chose parait grave.

Entendons-nous d'abord sur la valeur de quelques mots employés par nous. Quand je dis que la moitié des franco-Américains sont déjà perdus pour notre nationalité, cela veut dire dans mon esprit, que ces gens, étant engagés dans une direction contraire à la nôtre, ne sont plus Canadiens et ne le seront jamais. Je veux dire ceci: la moitié de ces gens, nés et élevés aux Etats-Unis, n'ont plus la mentalité, les aspirations, l'AME des Canadiens-français de la Province de Québec. Ils peuvent être encore catholiques, parler français, mais ils ne sont déjà plus les mêmes que les gens de chez nous. Voyez-vous ce franco-Américain arrivant dans un de nos collèges? Suivez-le à l'étude, en classe, en récréation, entendez ses réflexions sur les choses de là-bas et de chez nous et dites-moi s'il est bien le frère de ce fils de cultivateur de l'une de nos bonnes paroisses canadiennes. Cependant. son père était cultivateur aussi, mais il s'est transporté là-bas, s'y est marié, et le fruit de cette union n'est plus l'enfant de nos campagnes. Vous avez compris? Ce jeune homme n'est plus l'un des nôtres. Il peut être estimable, à sa manière, mais ce n'est plus un Canadien-français.

De plus, le sujet, étant complexe, la petite bande dont il s'agit, étant répandue sur un territoire immense, mêlée à une population de 85 millions, l'observation est difficile, notre enquête forcément incomplète, l'avenir y entrant pour une part, notre estimé se sentira forcément de toutes ces causes d'incertitude. C'est un problème à plusieurs inconnus.

M. Laflamme est certainement plus au courant de la situation de l'Est, tandis que j'ai été surtout en contact avec les franco-Américains des Etats du Centre et de l'Ouest.

J'ai déjà concédé que les Canadiens de l'Est sont beaucoup mieux conservés que ceux du reste du pays. La raison en est obvie. Ceci posé, au risque de ne point plaire à tous, je maintiens ma première affirmation. La contradiction d'un homme aussi bien renseigné que M. Laflamme, peut la rendre moins probante, mais ne la détruit pas. Sans doute, avec lui, je souhaiterais qu'il en fut autrement, mais puisque les FAITS m'apparaissent dans ce jour, j'ai dit ma pensée pour les raisons qu'on a dû comprendre.

Maintenant, examinons d'un peu plus près la critique de M. Laflamme. Il cite deux paragraphes de ma lettre et prononce dogmatiquement que TOUT y est faux. Voyons cela un peu. Est-il faux de dire "que beaucoup de nos compatriotes des Etats-Unis sont dans l'impossibilité de revenir" que "d'autres ont déjà perdu leur caractère de Canadien-français?"

Si M. Laflamme persiste à nier, qu'il aille donc visiter les franco-Américains du Kansas et du Nebraska.

Est-il faux de dire que "d'autres qui ont répondu à notre appel ne sont pas pour nous une cause de force"? Cela, nous le touchons du doigt, que mon aimable contradicteur nous fasse l'honneur d'une visite et je le mettrai en relation avec quelques-uns de ces types.

De plus, est-il faux de dire "qu'il y a danger, les affaires de là-bas redevenant meilleures, que le million des expatriés soit grossit par un nouvel appoint de gens de nos campagnes?"

M. Laflamme rappelle triomphalement, l'expérience de 50 ans. Qu'est-ce que 50 ans dans la vie d'une nation? Dans 300 ans que seront devenus les franco-Américains? Ne se sont-ils pas déjà suffisamment éloignés du port pour nous permettre de prévoir qu'alors ils seront complètement disparus.

Ces quatre négations ne détruisent pas grand chose, ou je me trompe fort. Voici une admission: "Il est possible que l'émigration des nôtres aux Etats-Unis ait été un malheur national," mais il s'empresse d'ajouter: "Mais cette émigration tient à des causes dont les émigrés n'ont pas à rougir, et que l'agent de colonisation même le mieux autorisé (merci) n'a pas le droit de leur reprocher". Qui lur en fait un reproche? On peut être tout autre chose que Canadien-français; mais si l'on veut être pris pour un Canadien, il faut l'être.

Puis il ajoute: "Sans doute, il eût été beaucoup plus sage de chercher à les retenir sur le sol de la patrie". N'est-ce pas ce que nous faisons? Avez-vous oublié que j'ai justement fait la constatation que vous me reprochez pour arriver à montrer la nécessité d'ouvrir à ceux des habitants de la Province de Québec, qui désireraient un changement, la voie des provinces de l'Ouest, lesquelles sont bien, vous l'avouerez, une partie de la patrie.

Je prends bonne note du sage avis de M. Laflamme. Ce que nos pères ont négligé de faire, ou n'ont pu faire, il y a 50 ans, avec votre précieuse coopération, nous allons le faire en 1908. Envoyez-nous des colons désireux de se créer un patrimoine et nous en aurons bien plus.

Mais un scrupule vous reste et vous l'exprimez ainsi: "Aussi puisqu'on leur reproche de se laisser assimiler, quelles garanties ont-ils que dans l'Ouest Canadien, où on les presse tant d'accourir, ils seront au point de vue national et religieux, dans de meilleures conditions qu'aux Etats-Unis? Où est la constitution, où sont les lois qui leur assurent le libre enseignement de leur religion et de leur langue? Qu'on cite les textes"!

Etes-vous sérieux? Ce langage conviendrait à des politiciens torqués: il s'explique dans les colonnes de certaines feuilles françaises des Etats de l'Est. Ces gens ne savent pas mieux. Mais vous?

Ces raisons, ces garanties ont été énumérées dans les colonnes même de l'"Action Sociale". Laissez-moi vous en répéter quelques-unes. Dans les Provinces de l'Ouest, les Canadiens-français sont CHEZ EUX, dans leur pays. La Saskatchewan n'est ni la Chine, ni le Japon, ni même les Etats-Unis. Ici nos gens sont soumis au MEME ROI, régis par la même constitution fédérale, le même code criminel: le clergé, haut et bas, est canadien-français, et dans la constitution de ces provinces-ci, et les lois locales qui nous réjouissent, il y a beaucoup en notre faveur.

Pouvez-vous en dire autant des franco-Américains? Et pourquoi donc cette antipathie, cette haine contre les provinces de l'Ouest?

Ces textes que vous réclamez toujours vous ont été cités intégralement. Ce sont les articles 133, 136 et 137 des "School Ordinances" de 1901, articles rendus intangibles par les Actes de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ces articles nous permettent de donner chaque jour une heure complète d'instruction religieuse, et l'enseignement du français, aux degrés élémentaire, modèle, et académique. Comment pouvez-vous, après cela, insinuer que dans ces provinces-ci, ni la religion ni le français, ne sont enseignés? Vous niez ainsi des faits autrement mieux constatés que ceux que vous me reprochez d'ignorer ou de ne pas comprendre.

En résumé, je souhaite m'être trompé sur la situation de nos compatriotes aux Etats-Unis. Mais ceux qui l'assimilent à celles des Canadiens-français établis dans la Saskatchewan ou l'Alberta, se trompent étrangement, ou sont trompés par d'autres.

A. P. BERUBE, P. P.
Proc.-Dioc.

OPIUM.

Parmi les mesures de sauvegarde morale les plus avancées que l'on doit porter au crédit du gouvernement Laurier, au cours de cette dernière session, il importe de signaler la loi qui interdit dans tout le Canada l'IMPORTATION la FABRICATION et LA VENTE DE L'OPIUM sauf, pour la médication.

Cette loi a passé à l'UNANIMITE aux Communes et au Sénat, ce qui indique bien à quel point elle était OPPORTUNE.

M.W. L. Mackenzie-King, sous-ministre du travail avait, sur la demande de l'Hon. R. Lemieux, ministre du travail, soumis au gouvernement un rapport indiquant clairement que cette drogue pernicieuse, dont l'usage avait été introduite au Canada par l'immigration Asiatique, était en train de faire en Colombie Anglaise, des RAVAGES VRAIMENT INQUIETANTS.

En 1907, les 7 fabriques d'opium de Vancouver, Victoria et New-Westminster ont fait plus de $600,000 de recettes, et, ont déclaré les Chinois à M. King, leurs produits se sont vendus autant à des blancs qu'à la race jaune, et dans une proportion alarmante, à des femmes, à des jeunes filles et à des enfants.

Pendant que le gouvernement britannique, aux Indes, et le gouvernement chinois, font de concert des efforts pour enrayer la démoralisation résultant de l'usage de l'opium en Chine: pendant que le gouvernement du Japon proscrit rigoureusement et efficacement la drogue néfaste dans l'Empire et dans l'île de Formose, et que les Etats-Unis s'appliquent à en déshabituer la population des Iles Philippines, il était temps que le ministre du travail prit en main l'interdiction du commerce de ce TERRIBLE POISON.

La loi qui a été adoptée par ses soins, va être en vigueur au mois de mars prochain, le Sénat ayant imposé un délai, pour permettre aux fabricants d'ECOULER LES STOCKS EXISTANTS et à partir du 1er mars 1909, l'importation, la fabrication et la vente de l'opium seront prohibés sur tout le territoire de la puissance du Canada.

Les villes de Montréal et de Toronto récèlent plusieurs fumeries d'opium qui, depuis nombre d'années, et sous les regards impuissants de la police, distribuent à tous venants le dépriment narcotique. A la veille des Fêtes de Québec, dans le coeur même de Montréal, un meurtre retentissant commis en plein jour dans un de ces établissements, à la suite de l'excitation causée par l'emploi du dangereux poison, en révélait accidentellement l'existence. La police courait bien après l'assassin, mais était désarmée contre ces non moins coupables malfaiteurs qui attirent dans leurs antres des hommes, des femmes, aussi beaucoup de jeunes gens pour leur faire manger et fumer l'opium qui tue plus lentement mais aussi sûrement que le revolver ou le poignard.

Le gouvernement Laurier en prenant cette mesure ENERGIQUE ET RADICALE de suppression totale du trafic de l'opium a donné la preuve de la sollicitude constante et éveillée pour le bien-être moral et social aussi bien que matériel de la population qui lui accorde toute sa confiance.

UN BUREAU DE TERRES ENVAHIT.

707 applications pour homesteads à Rosthern, Sask.

Depuis la mise en force de la nouvelle loi des Terres en rapport avec les préemptions et les nouveaux homesteads, l'agence de Rosthern a été continuellement assiégée.

Les fermiers sont venus de grandes distances pour faire leur entrée, et mardi soir, 707 billets avaient été distribués, ce qui représente une moyenne de 118 par jour.

Pour faire face à cette course, l'agent des terres de Rosthern et ses assistants ont dû déployer une grande activité. Cent cinquante-cinq entrées ont été faites jusqu'à aujourd'hui, et les recettes sont de $6,700.

Lettre du Révérend Monsieur Bérubé

12 sept. 1908.

Mes chers compatriotes de l'Ouest,

J'ai le plaisir de vous annoncer une bonne nouvelle. Il y a quelque temps déjà, après deux longues entrevues, j'adressais à l'hon. Walter Scott, Premier Ministre de la Saskatchewan, un mémoire motivé, où je demandais deux choses:

1o. L'admission de M. Anudé Cléroux, de St-Hermas des Deux Montagnes, dans le corps enseignant de notre Province. Mr Cléroux est porteur d'un certificat de 2e classe pour Manitoba. J'ai retenu ses services pour notre école Séparée de Vonda, l'an prochain.

La 2e. est à l'effet que tous les porteurs de diplômes d'écoles modèles, obtenus des différentes écoles normales de Québec ou d'Ontario, ou du bureau central des examinateurs de la Province de Québec soient admis à enseigner dans les écoles de la Saskatchewan, sans avoir à passer d'autre examen ni faire aucun séjour dans l'école normale de Régina.

A ces deux demandes j'ai reçu la réponse suivante:

"Executive Council, Sask.
Régina, 1 sept. 1908.

Reverend and dear Sir:

I have the honor and pleasure to reply to your communication of the 21st. August in the affirmative upon both questions submitted. I am authorised by the Education Department to state that Mr. Cleroux will be granted a certificate upon the standing he possesses, and upon his submitting an inspector's testimonial of recent date together with certificate of characters which latter I know you will be pleased to furnish. I also learn from the Minister of Education that in his opinion under existing circumstances of difficulty in supplying the demand for teachers it will be justifiable to accept the bearers of Model School Diplomas as outlined to me by yourself in our conversation some days ago.

Believe me, my dear Sir,
Very sincerely yours
(Signed) WALTER SCOTT.

Rév. A. P. Bérubé,
Vonda, Sask.

TRADUCTION

Rév. et cher Monsieur:

J'ai l'honneur et le plaisir de répondre à votre communication du 21 août, dans l'affirmative sur les deux questions soumises. Je suis autorisé par le Département de l'Education à dire que M. Cléroux recevra un certificat, basé sur les qualifications qu'il possède. Il n'aura qu'à fournir une recommandation de date récente d'un inspecteur et un certificat de moralité que vous lui fournirez volontiers, je le sais. J'apprends aussi du Ministre de l'Education que dans son opinion, et sous les circonstances, vu la difficulté de se procurer des instituteurs (ou institutrices) en nombre suffisant, il y aura lieu d'accepter les porteurs de diplômes d'Ecoles Modèles tels que vous me les avez représentés dans notre conversation de l'autre jour.

Croyez-moi, mon cher Monsieur,
Tout sincèrement à vous,
(Signé) WALTER SCOTT.

Rév. A. Bérubé,
Vonda, Sask.

Comme vous le voyez, nous pourrons maintenant trouver facilement des instituteurs ou institutrices catholiques et français, presque tous les porteurs de diplômes d'Ecoles Modèles sont admis d'emblée à enseigner dans les écoles publiques ou séparées de la Saskatchewan. Ainsi donc, il n'y a plus de raison de confier nos enfants à des instituteurs ou institutrices protestants ou infidèles.

Partout où nous sommes la majorité, profitons de notre droit d'élire trois syndics catholiques, lesquels engagent l'instituteur ou l'institutrice, ou si nous sommes la minorité, formons un district d'école séparée, de manière à pouvoir exercer les mêmes droits. Ne l'oublions pas, le maître ou la maitresse fait l'école. Tel maître, tel élève. N'allons pas commettre la grave imprudence de confier nos chers enfants à n'importe qui. Le cultivateur soigneux ne risquerait pas ses chevaux entre les mains du premier venu, comment pourrions-nous risquer l'âme de nos chers petits entre les mains d'une personne qui ne partage pas nos croyances?

C'est une concession importante, capitale. Elle permettra aussi aux religieux et religieuses de la province de Québec d'enseigner dans n'importe quelle école de la Saskatchewan. Ils n'auront pas comme ci-devant à aller faire un "stage" dans l'école Normale de Régina.

Avis aux membres des communautés religieuses de se pourvoir d'au moins un diplôme d'école modèle dans la province de Québec. Ceux et celles venant de France pourront également se prévaloir de cette importante permission.

Il est bien entendu, toutefois, que tous ceux et celles qui désirent enseigner dans nos écoles doivent pouvoir parler et enseigner l'anglais d'une manière satisfaisante.

A. P. BERUBE, P.P.
Proc.-Dioc.

STATISTIQUE ALARMANTE.

A force de diminuer depuis un siècle, le chiffre de la natalité, en France, est maintenant dépassé par celui de la mortalité.

La diminution continue au taux des naissances en France est le sujet des préoccupations constantes des économistes politiques.

Une revue statistique de la situation, publiée dans "l'Opinion" par M. de Foville, membre de l'Institut et président de l'académie des Sciences Morales et Politiques, accentue la gravité nationale de la question.

Les dernières statistiques sont alarmantes. En cent ans, le taux des naissances est tombé de 32 à 19.7 par 1,000, et à l'heure actuelle pour la première fois dans l'histoire, et en France seulement le taux de la mortalité dépasse celui des naissances. Depuis le commencement du siècle, l'excédent des naissances sur les décès a diminué de 84,000 en 1902, à 27,-000 en 1906. L'année dernière le nombre de décès a dépassé de 20,-000 celui des naissances. Les chiffres officiels donnent 794,000 décès et 774,000 naissances. Le mot "dépopulation", dit M. de Foville, n'est donc pas une exagération. Et il se demande si c'est le commencement de la fin.

A ce train-là, la France sera bientôt mûre pour l'invasion. C'est la seule destinée qui attend un pays capable de nourrir 80,-000,000 d'habitants et qui se contente de la moitié de ce nombre. En 1875, la population de l'Allemagne dépassait de 6,000,000 celle de la France. Elle la dépasse aujourd'hui de plus de 20,000,000 habitants. Dans vingt ans, il y aura deux Allemands pour un Français, sans compter les fils de l'Allemagne dispersés par l'émigration à tous les coins du globe. "Ainsi la France, conclut M. de Foville, marche à sa ruine à pas accéléré."

Quant aux raisons de cet état de choses, M. de Foville dit qu'elles sont politiques et économiques, aussi bien que morales. La loi est tolérante à l'égard de certaines pratiques criminelles, elle facilite le divorce à un degré ridicule, et sourit aux enseignements pernicieux.

Le fardeau de la taxe n'est qu'une des nombreuses autres explications données, et on fait remarquer à ce sujet qu'une récente législation a imposé des conditions de plus en plus onéreuses au salarié qui a une famille à faire vivre. La nouvelle taxe sur le revenu, par exemple, ne fait aucune distinction entre le célibataire et l'homme marié, chargé d'une nombreuse progéniture. On ne fait rien, en un mot, pour arrêter l'extinction graduelle d'une grande race.

AVIS AU PUBLIC

MOULIN A SCIE

Mr. E. Lemire a l'honneur d'informer le public qu'il a terminé l'installation de son moulin à scie à Légal, et qu'il est maintenant prêt à entreprendre toute commande de planche, bardeaux, etc.

Tout travail absolument garanti et effectué à des prix raisonnables.

Mr. Lemire achètera les billots d'épinette. (pd. Oct. 10)

Le Père Gagné

Une page de Mémoires

(Souvenir d'enfance)

Parmi tous les professeurs plus ou moins habiles à qui fut confié le soin de guider mes premiers pas dans les sentiers de la littérature, je me souviens tout particulièrement d'un vieux du nom de Gagné.

Un bon type au fond, qui faisait de son mieux pour nous enseigner ce qu'il avait appris dans un ancien recueil de cantiques dont je vois les pages racornies et la relieure délabrée.

Il n'était pas méchant, le brave homme; aussi, malgré ses moments de mauvaise humeur, nous ne lui rendions pas la vie trop dure. Tout au plus, nous prmettions-nous de le taquiner quelquefois, en l'appelant Papineau, — un nom qui jouait un grand rôle dans la politique du temps,— qui avait, on ne sait trop pourquoi, le privilège de le piquer au vif. Cela lui donnait l'occasion de réagir contre sa bonne nature, en jouant du martinet de temps en temps, suivant les principes en honneurs dans notre canton.

Notons, en passant, que notre maison d'école avait autrefois servi de boulangerie. Elle était flanquée, à l'extérieur, d'un grand four, dont la porte bouchoir en fonte — munie d'un fort loquet et d'un ventilateur à coulisse — s'ouvrant à l'intérieur de la maison, justement dans la salle qui nous servait de classe. La pelle et le fourgon étaient même encore là, soigneusement rangés sur deux patères en bois, de chaque côté de l'ouverture.

Ce four servait quelquefois de lieu de pénitence pour les paresseux et les récalcitrants. Ce n'était certainement plus un lieu de récréation, car, de même que dans la fameuse cage de fer où Louis XI tint le cardinal La Balue enfermé durant dix ans, on ne pouvait ni s'y coucher, ni s'y asseoir, ni s'y tenir debout.

Or nous avions, au nombre de nos camarades, un nommé Joe Langlais, un bon garçon au demeurant, mais un loustic de la plus belle eau, tapageur, raisonneur, fumiste, agaçant comme cinq cent mille diablotins.

Un jour, je ne sais trop pour quelle peccadille Joe Langlais avait été mis à genoux dans un coin, en face de toute la classe, son alphabet à la main. Le maître se promenait de long en large, en faisant répéter le catéchisme aux petites filles —car chez nous un seul professeur servait pour les petites filles et pour les petits garçons.

Tout à coup un éclat de rire se fit entendre.

Le vieux Gagné se retourne: seul, Joe Langlais, le dos hypocritement courbé et la tête penchée sur son livre, ne riait pas.

Le père Gagné reprend sa promenade, et la scène se répète: nouvel éclat de rire, et Joe Langlais, toujours absorbé dans son étude, paraît de plus en plus étranger à l'hilarité générale.

Cette attitude n'était pas naturelle; elle mit la puce à l'oreille du bonhomme, dont les sourcils se froncèrent d'une façon menaçante.

Sans attendre l'éclat de rire, cette fois, en voyant tous les regards dirigés sur Joe Langlais, il fait une brusque volte-face, et aperçoit le loustic tourné vers lui, les deux mains en position d'ébaucher un des pieds-de-nez les mieux constitués de son répertoire.

L'atmosphère était grosse de tempête: l'orage éclata.

Le père Gagné laissa là catéchisme et petites filles, cueillit son martinet d'une main, attrapa de l'autre le farceur par le chignon, lui passa la main entre les deux genoux, et, dans cette position qui lui assurait tous les avantages stragiques possibles, le voilà qui se met à administrer une sanglade numéro un, sur une arrière garde aussi proéminente que mal protégée.

La partie n'était pas égale, et justifiait jusqu'à un certain point un recours à des manoeuvres plus ou moins déloyales.

Tout à coup le père Gagné lâcha un cri terrible, en même temps qu'il lâchait son prisonnier, et se mettait à sauter àcloche-pied la main sur un de ses mollets, et le museau crispé dans la plus patibulaire des grimaces qui ait jamais honoré la physionomie d'un mascaron.

Joe Langlais, qui avait les dents acérées d'un chien-loup, venait de lui mordre une sanglante bouchée dans les chairs, à quelques pouces au-dessus de la cheville.

Mais la victoire n'était pas encore décidée, comme on le pense bien.

Le pauvre maître, tout boiteux, mais animé d'un ressentiment bien naturel, revient sur ses pas, ouvre la porte du four, saisit Joe Langlais par une partie de son vêtement qu'il est inutile l'indiquer d'une façon plus précise, et l'introduit comme un paquet de guenilles dans l'ouverture, qu'il referme soigneusement par derrière en laissant tomber le loquet.

Et, tout maugréant, tout essoufflé, il regagne sa place en traînant la patte.

Mais, à peine était-il installé sur son siège, qu'il bondit comme un chien piqué par un taon, au milieu d'un éclat de rire formidable.

Une voix méchante, agressive, cruelle, remplie de mordacité vipérine, venait, dans le silence de la classe, de crier à tue-tête, sur un ton de crécelle félée: "Hourrah pour Papineau!"

En fermant la porte du four, le vieux avait oublié de clore lé ventilateur; et c'était Joe Langlais qui lui lançait par l'ouverture l'invective qui avait le don d'exaspérer le pauvre maître.

La scène changea de face.

Le vieux ne boitait plus.

Il se précipite vers le four, saisit le fourgon d'une main fébrile, et l'introduit violemment par le ventilateur, à la façon des Zoulous maniant la zagaie.

—Aië! aië! cria Joe Langlais.

Mais ne voilà-t-il pas le fourgon qui prend tout à coup une allure de va-et-vient régulier, et se met à "scier" avec acharnement dans la petite ouverture. Joe Langlais avait saisi l'instrument par l'autre bout, et fourgonnait de son côté en criant toujours: "Hourrah pour Papineau!"

Cela tournait au haut comique; mais nous n'avions pas vu le plus beau.

Hors d'haleine, et se mangeant les sangs, le vieux Gagné lâche le fourgon, ouvre la gueule du four et crie:

—Sors de là, toi!

—Hourrah pour Papineau! répond le garnement.

—Attends un peu, mon pendard! éjacule le bonhomme hors de lui.

Et il se lance la tête la première dans le four béant, au milieu d'un tempête de rires et de criailleries sans nom.

Ce fut comme un éclair: l'un des nôtres, —je ne me souviens plus lquel, — ne fit qu'un bond il se précipite, ferme le bouchoir en faisant tomber le loqueteau dans le mentonnet, fait glisser la plaque du ventilateur dans ses rainures, et voilà les adversaires, le maître et l'élève, coffrés tous les deux, aux prises des dents et des griffes, comme deux matous enragés enfermés dans une poche.

Et: "Hourrah pour Papineau!" crie toute la classe, petites filles comme petits garçons, dans une exclamation délirante... Congé!

Et, sans demander permission, nous filons dehors, toute la bande s'éparpillant dans les champs, comme une nuée d'étourneaux en gringuette.

Je ne sais qui eut le dessus en définitive, dans le duel mémorable, du père Gagné ou de Joe Langlais. Tout ce que je sais, c'est qu'ils avaient l'air bien fripés tous les deux le lendemain.

Un passant s'était trouvé là pour les délivrer, paraît-il et la paix avait été conclue grâce à l'intervention des parents du coupable.

—Voyez donc cette poignée de cheveux qu'il m'a arrachée! avait dit le pauvre vieux.

—Bah! avait rétorqué le père de Joe Langlais, vous n'en avez pas gros de l'autre côté de la tête; ça égalisera.

Changement de propos, un bon jour, ce brave père Gagné, qui était animé d'un zèle très louable pour sa profession d'instituteur, se dit sans doute que ses efforts ne devaient pas se borner à nous enseigner la lecture. Aussi, après avoir pris un air solennel, le bon vieux s'avisa-t-il de nous faire le petit speech qui suit:

—Mes enfants, vous êtes pas mal avancés dans la lecture; M. le curé va être content de vous autres. Mais il ne suffit pas de lire correctement pour être instruit; il faut encore savoir l'orthographe.

—Quoi?

—L'orthographe!

Après avoir lancé ce mot-là, l'orateur s'arrêta, pour juger de l'effet produit.

Il fut considérable, l'effet produit. L'orthographe, qu'est-ce cela pouvait bien être? En tout cas ce ne pouvait être qu'une chose bien difficile à apprendre; et nous nous demandions s'il valait la peine de se donner tant de mal pour être instruit.

Le père Gagné ouvrit sa tabatière —tout le monde prisait à cette époque —et continua:

—Vous ne savez pas ce que c'est que l'orthogrophe sans doute; eh bien, écoutez-moi, je vais vous renseigner. L'orthographe est une science qui se divise en deux parties: la première consiste à savoir combien il y a de lettres dans chaque mot; la seconde nous indique quelles sont ces lettres-là.

Il n'y eut qu'un cri parmi nous:

—Ah! mon Dieu, que ce doit être difficile!

—C'est vrai, c'est assez difficile, mes enfants, reprit le vieux Gagné; mais ça s'apprend tout de même; je l'ai bien appris, moi.

—Voyons, ajouta-t-il, il faut commencer dès aujourd'hui et procéder avec méthode. D'abord, nous allons apprendre l'ortographe des mots qui concernent la famille: "père, mère, frère, soeur."

Puis viendront ceux qui concernent la parenté: tels que "oncle, tante, cousin, cousine."

Aprè cela, nous étudierons l'orthographe des mots qui représentent les objets avec lesquels on a le plus de rapports journaliers; ceux qui désignent ls différentes parties de la maison, par exemple les meubles qui les garnissent, les articles de toilette, les ustensiles de cuisine, etc.

—Allons, rangez-vous comme pour la lecture, là, ho! et faites bien attention.

Le nombre de lettre dans chaque mot, d'abord. Commençons par le mot "père".

—Combien y a-t-il de lettre dans le mot "père"?

—Deux.

—Non, un autre!

—Trois?

—Non, le suivant!

—Quatre?

—Tu l'as, toi, passe à la tête.

Après le mot "père", vinrent les autres mots du vocabulaire, à peu près dans l'ordre mentionné plus haut. Nous ne rations jamais un mot, vous comprenez: à la longue la réponse finissait toujours par être correcte; on finissait toujour par "l'avoir", suivant l'expression du bonhomme; il s'agissait seulement de se trouver placer au bon endroit pour passer à la tête.

Aussi faisions-nous des progrès sensibles, et il fallait entendre nos vantardises à nos parents quand nous leur parlions d'orthographe.

—Maman, fis-je en entrant àla maison, un jour que j'avais eu un succès signalé, combien y a-t-il de lettres dans "plancher"?

—Attends que je compte.

—Ah! il ne faut pas compter.

—Comment, il ne faut pas compter... le sais-tu sans compter, toi?

—Oui, il y en a huit.

—Huit? épelle donc voir!

—Comment, épelle donc?

—Quelles sont les huit lettres, voyons?

—Sais pas, moi, on n'est pas encore rendu là!...

Ma mère trouvait cette manière d'apprendre l'orthographe un peu originale, mais enfin...

Malgré ces beaux succès, cependant, nous ne pouvions en rester là; il fallait bien aborder la seconde phase de nos études orthographiques, c'est-à-dire l'importante question de savoir quelles sont les lettres dont chaque mot se compose.

Allons, nous voilà comme à l'ordinaire rangés devant le père Gagné, qui, après un nouveau petit speech bien senti, dit, en s'adressant à celui d'entre nous que le hasard avait mis à la tête ce matin-là:

—Voyons, mon ami, comment s'épelle le mot "père"?

—"Per"?

—Pas du tout, le suivant.

—Perre?

—Non.

—"Pert"?

—Non.

—"Pair"?

—Non.

—"Père"?

—Ca y est, passe à la tête, toi!

Et ainsi de suite; inutile, n'est-ce pas, d'entrer dans les détails; ils variaient peu. Une fois, pourtant, la leçon prit un caractère tout particulièrement intéressant. Nous étions rendus aux effets d'ameublement, et nous avions à épeler le mot "coffre":

—"Coffre?"

—Non.

—"Cofre"?

—Non.

—"Cauff..."?

—Non.

—"Koffr..."?

—Non, non!

—"Kauf..."?

—Non, non, non, non!

—Ah! ça, écoutez- mes enfants, il vaut mieux vous le dire tout de suite, vous ne le trouverez jamais: c'est un des mots les plus difficiles à épeler que je connaisse. Un coffre — ne soyez pas surpris —ça s'épelle ...—prenez ça en note, afin de ne jamais l'oublier — ça s'épelle q u' o f, "qu'of," f r e n t, "frent"!

—Vous badinez!

—Pas du tout.

—"Qu'offrent", c'est pas possible!

—Que voulez-vous que j'y fasse, c'est comme ça dans les livres.

Qui fut ébahie, c'est ma pauvre mère, quand, pour la tenir au courant de mes progrès en orthographe, je lui racontai comment j'avais appris à épeler le mot "coffre".

—Mais tu as mal compris, mon pauvre petit, me dit-elle.

—Pardon, maman, j'ai bien compris; à preuve que j'ai mes notes.

—Tu t'es trompé, tout simplement.

—Non, je ne me suis pas trompé. Tenez, voilà le maître qui passe, demandez-le lui. Et appelant:

—Monsieur Gagné! criai-je.

—Qu'est-ce que c'est, petit?

—Maman ne veut pas me croire, pour le mot "coffre," vous savez...

—Vos élèves ne vous comprennent pas toujours, Monsieur Gagné interrompit maman; en voici un, par exemple, qui prétend avoir appris de vous que le mot "coffre" —un coffre— s'épelle "qu'offrent".

—Mais, ma chère dame, répondit le magister ,il a raison.

—A bah!

—Parole d'honneur.

—Allons donc!...

—Mais je puis vous en donner la preuve tout de suite.

—Je serais curieuse de voir ça!

La maison d'école était à deux pas: le bonhomme revint au bout de deux minutes, avec son vieux recueil de cantiques tout ouvert à la main.

—Tenez, Madame, dit-il, lisez:

J'ai vu l'impie heureux,
Le jeune voluptueux
Se plonger dans les douceurs
"Qu'offrent" les mondains séducteurs.

—Etes-vous satisfaite? Quand j'enseigne quelque chose, madame, c'est que je le sais apertement.

Trois mois après, nous eûmes la douleur de perdre un si bon professeur. Il était allé prendre la direction d'une école modèle.

LOUIS FRECHETTE.

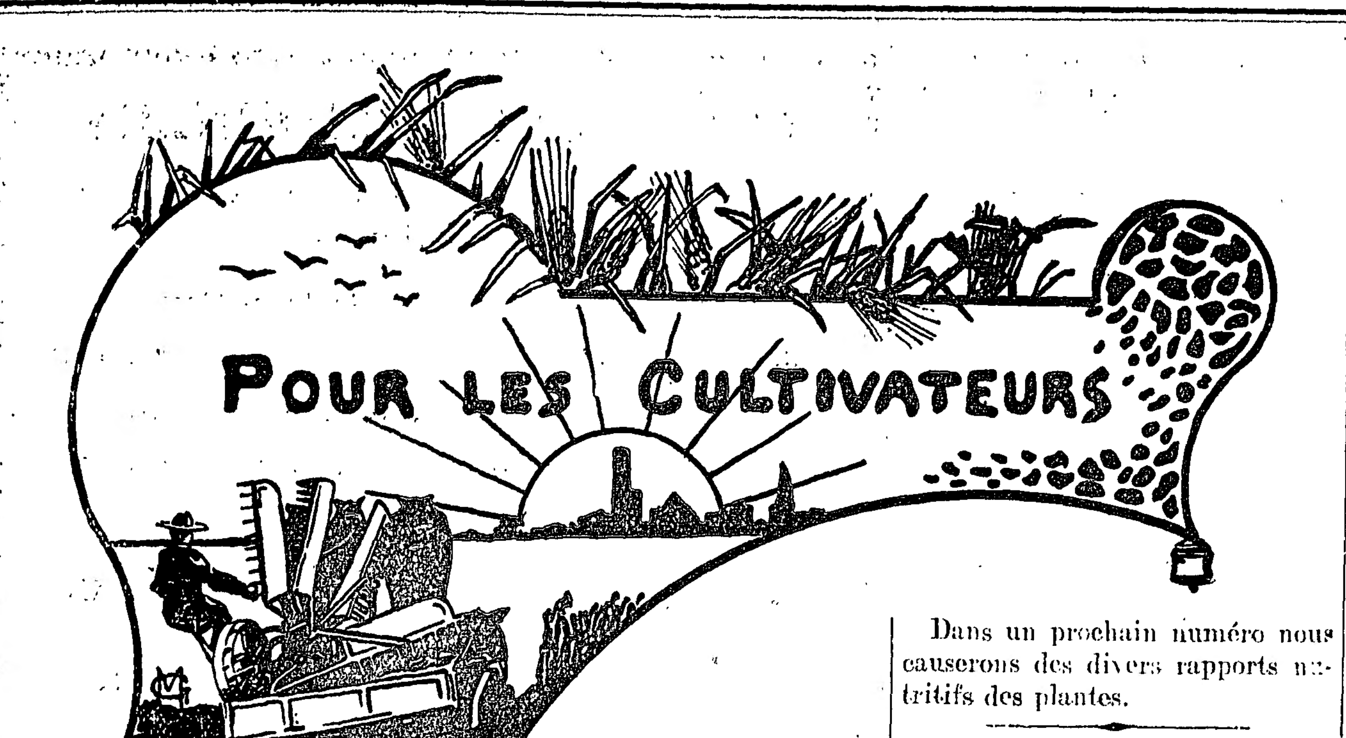
DES TERRES AUX VETERANS.

Plus de cinq cents demandes sont déjà parvenues au ministère de la milice.

Comme on le sait, il a été passé une loi, à la dernière session du Parlement, accordant à chacun les soldats qui ont fait partie des contingents canadiens dans la guerre sud-africaine, un lot de 320 acres, au delà des Grands Lacs. Cette mesure semble très populaire parmi les vétérans, car déjà au-delà de cinq cents demandes sont parvenues au ministère de la milice.

En sus des privilèges accordés aux vétérans, ceux-ci pourront jouir de tous les droits des colons ordinaires et devenir ainsi possesseurs d'un double homestead, soit d'un mille carré de terrain.

Le ministère de la milice est à faire préparer les brefs nécessaires pour faire mettre les vétérans en possession de leurs terres. Ces brefs seront envoyés au ministère de l'Intérieur qui donnera aussitôt l'autorisation requise.



SIMPLE COMPARAISON

Ce que les agriculteurs ont gagné au changement de gouvernement

BEURRE EXPORTE

Sous les conservateurs, de 1887 à 1896 .... $14,456,272
Sous les libéraux, de 1897 à 1906 46,599,783

FROMAGE EXPORTE

Sous les conservateurs, de 1887 à 1896 .... $112,591,562
Sous les libéraux, de 1897 à 1906 202,896,511

JAMBON ET LARD FUME EXPORTES

Sous les conservateurs, de 1887 à 1896 17,456,822
Sous les libéraux, de 1897 à 1906 114,772,561

EXPORTATIONS AGRICOLES EN GENERAL

Pendant dix ans du régime libéral $973,981,000
Durant les dix années précédentes du régime conservateur 451,938,000

Augmentation sous les libéraux $522,043,000

GRIFFONNAGE

Il fait beau, c'est l'automne; l'air est embaumé des senteurs du blé coupé. Dans la prairie le troupeau recherche les gerbes, oubliées par le moissonneur.

Quelques oiseaux chantent encore dans les arbustes, Le bosquet devient chaque jour de plus en plus jauni.

Le fermier se repose dans la calme tranquillité des champs.

La perdrix se promène sur les routes désertes avec sa couvée nombreuse.

Le marais est sillonné par les canards aux ailes dorées, qui évolent en groupe au soleil du midi.

C'est l'été des peaux-rouges. Il fait bon, il fait doux. Le vent souffle dans les peupliers, et l'âme du poète semble se perdre dans la majesté sublime, d'un jour d'automne dans l'Ouest Canadien.

ADOLPHE.

LA PECHE! LA PECHE!

Qui n'aime pas la pêche, surtout dans un pays comme le nôtre, où les plus beaux lacs du monde renferment les plus beaux poissons.

Pêcheurs à la ligne, voici une recette bien simple, qui vaut la peine d'être essayée. Vous savez que les pêcheurs hollandais sont experts à pêcher à la ligne et font des pêches étonnantes au moyen d'un appas vraiment curieux: ils emplissent une bouteille en verre clair avec de l'eau, des vers et des insectes, puis la ferment de façon à ce qu'il ne puissent s'échapper.

La bouteille, attachée à une ficelle, est jetée dans l'eau balayée par l'hameçon; quand elle repose sur le fond, elle est ballottée par le courant et son scintillement attire une foule de poissons qui circulent avidement autour; les animalcules frétillants enfermés dans la bouteille excitent à un tel point leur convoitise, qu'ils mordent à l'envi à l'hameçon qu'on leur tend!

DES ALIMENTS EN GENERAL

L'alimentation pratique des animaux est un des points les plus importants en agriculture et tous les fermiers devraient connaître les principes nutritifs de toutes les plantes. Nous allons, dans une courte étude, tâcher de renseigner nos lecteurs sur l'alimentation du bétail.

On donne le nom d'aliments, ou de subtances alimentaires aux corps susceptibles d'être modifiés par les organes préposés à l'accomplissement de la digestion, ou du moins, d'être absorbés ou mêlés au fluide nutritif, pour être assimilés aux tissus.

Les substances alimentaires sont principalement fournies par les plantes et le règne animal. La ration est la quantité de nourriture qu'un animal consomme dans l'espace de vingt-quatre heures.

Les rations se divisent en rations d'entretien, rations de production et rations d'accroissement pour les jeunes animaux.

La ration d'entretien est la quantité de nourriture nécessaire à un animal pour se maintenir en santé et dans un état passable d'embonpoint sans donner de produits. La base de cette ration est la paille, le foin et un peu d'ensilage.

On entend par paille, les tiges déchessées des plantes qui ont produit leurs graines de quelque nature qu'elles soient. Les pailles fines, pourvues de moëlle, sont plus nutritives que les pailles grossières, longues et creuses. La valeur nutritive de la paille dépend de la plus ou moins grande quantité de grain resté dans l'épi, de la variété à laquelle appartient la céréale, du sol qui l'a produit, de la maturité du grain, des conditions dans lesquelles a été faite la récolte, de la hauteur à laquelle elle a été fauchée, bas ou haut, — les pailles inférieures, n'ayant pas la même valeur comme fourrage— de la quantité et nature des herbes mélangées aux pailles. Il est évident que la paille mélangée de lentilles vaudra mieux comme aliment. Quelques soient les propriétés nutritives des pailles, elles ne sauraient suffire seules pour l'alimentation des animaux.

La paille d'avoine est celle que les animaux aiment le mieux, surtout si elle est nouvelle, ils n'aiment pas la paille d'orge à cause de sa dureté. Toutefois, il est nécessaire, pour la rendre agréable et plus digestive, de la faire amollir avant son administration. Les pailles des légumes sont plus nutritives que celles des céréales, elles sont succulentes, tendres, et jamais complètement épuisées par les graines.

Si les pailles ont subi l'influence des intempéries, elles se dèchessent difficilement et il se développe à leur surface des moisissures, qui sont l'indice d'une grande altération, reconnaissable à leur mauvaise odeur.

La paille peut entrer avec avantage dans la compositon des rations lorsqu'lle est de bonne qualité; c'est surtout pour les animaux à l'engrais, consommant beaucoup de racines et de moulées que la paille hachée et mêlée à ces substances qui la ramollissent et l'imprégnent de leurs sucs produit les meilleurs effets en aidant à la digestibilité des aliments concentrés.

Dans un prochain numéro nous causerons des divers rapports nutritifs des plantes.

MEDECINE VETERINAIRE.

Obstruction des trayons:— Emphysème Pulmonaire ou Souffle.— Loi concernant cette maladie. —Faiblesse des pattes chez les jeunes poulains.

QUESTION:— S. L.

Morinville.

Etant abonné au "Courrier de l'Ouest", j'ai vu, la semaine dernière, que nous pouvions poser des questions sur les maladies des animaux. Je vous demanderais de bien vouloir répondre à celle-ci: Je possède plusieurs bonnes vaches laitières, mais je ne sais à quoi attribuer que tous les printemps j'ai deux ou trois bêtes qui commencent par diminuer de lait dans un trayon et au bout d'un certain temps, le trayon est bouché. Il arrive presque toujours que ces trayons demeurent bouchés. Veuillez me dire ce que je devrai faire à l'avenir.

REPONSE:— Cette obstruction du trayon est fréquente chez la vache. La cause est souvent et même je dirai presque toujours, la croissance dans le conduit, de petits durillons ou petites bosses qui grossissent et finissent par obstruer le conduit complètement. Aussitôt que vous vous apercevrez qu'un trayon ne laisse pas passer le lait facilement, ne tardez pas à vous procurer une sonde trayeuse, qui est un petit instrument de la grosseur d'une allumette et qui est deux fois aussi long, et perforé sur toute sa longueur. En trayant l'animal avec cette sonde 3 ou 4 fois par jour, vous tenez le conduit du trayon ouvert et vous empêchez la croissance de ces petits durillons dont je vous ai parlé.

QUESTION:— R. B.

Beaumont.

Il y a déjà longtemps que je désirais savoir si la maladie que nous appelons le "Souffle" est guérissable, et si un homme qui échange un cheval atteint de cette maladie peut être forcé de reprendre son animal au cas où il n'aurait pas fait mention de cette maladie lors de l'échange.

REPONSE:— Non, Monsieur, cette maladie que vous appelez le "Souffle" et qu'on désigne sous le nom d'Emphysème Pulmonaire n'est pas guérissable. On peut cependant soulager beaucoup les sujets atteints du Souffle en leur donnant certain médicaments; mais aussitôt l'effet du médicament disparu la maladie revient de nouveau, ce qui donne lieu à bien des procès. La loi protège ceux qui font l'achat ou l'échange de chevaux en leur donnant droit d'aller remettre l'animal à son propriétaire dans les neuf jours qui suivent l'achat ou l'échange. Il est entendu que la loi n'est applicable que dans les cas de garantie, autrement vous ne pouvez rien faire.

QUESTION:—
Un abonné:

Brosseau.

J'ai un jeune poulain âgé de quelques jours seulement, et depuis sa naissance, il ne se tient pas sur ses pattes de devant. Voudriez-vous être assez bon de m'enseigner quelque chose pour cette maladie?

REPONSE:—

Cette maladie fréquente chez le jeune poulain n'est pas grave Tout ce que vous avez à faire demandez un peu de Teinture d'Iode à votre médecin ou à la pharmacie s'il y en a, et trois fois par jour babigeonnez les genoux de votre poulain. Prenez bien garde de ne pas laisser couler la teinture sur les poils; appliquez-vous à faire pénétrer le médicament dans la peau en frottant assez énergiquement. Vous verrez un grand changement dès la première journée et votre petit poulain marchera au bout de deux ou trois jours.

* * *

En finissant cette première correspondance, laissez-moi vous féliciter sur votre empressement à poser des questions. Je ne m'attendais pas à un aussi beau résultat. Je suis fier de constater que je ne me suis pas trompé en prenant les cultivateurs de l'Ouest pour des gens intelligents et progressifs.

Continuez, ne craignez pas de poser toutes sortes de questions, je serai toujours heureux d'y répondre.

DR. RENE.

Adressez —Dr Réné, Boîte du "Courrier d l'Ouest", Edmonton, Alta., avec un timbre de 2c. si l'on veut une réponse par malle.

LE CHEVAL, AMI DE L'HOMME

Je suis le Cheval, ami de l'homme, son plus utile et plus fier auxiliaire, son plus noble compagnon. Je suis sa plus grande conquête.

La tête haute et l'oeil brillant, les naseaux fumants et le pas relevé, la queue épanouie en beau panache, je cours, je trotte, je galope, je saute, je bondis. On dirait que je porte à mes sabots des ailes: je suis le cheval rapide, le brillant cavalier.

Au bruit des trompettes et des tambours animant mon courage, je me cache et m'élance sur les champs de bataille, grisé par la poudre et par la guerre. Je n'ai, moi, ni bouclier ni arme, mais je dresse mon poitrail vaillant en face des baïonnettes et, comme à Reichoffen, comme à Waterloo, à Iéna, à Austerlitz, je passe ou je tombe, je triomphe ou je meurs.

On dit d'un général intrépide qu'il a eu trois chevaux tués sous lui et de moi qui succombe on ne dit rien.

Je suis le cheval soldat.

Comme le boeuf, je m'attelle à la charrue pour déchirer la terre pour tracer mon sillon. Derrière moi on seme les blés qui pousseront au printemps.

Il n'est pas besoin d'aiguillon pour exciter mon ardeur, je fais vite et fais bien, tandis que le soc retourne la terre et que le laboureur entonne sa rustique chanson, les oiseaux voltigent en chantant autour de ma tête.

Je suis le cheval laboureur.

Entendez-vous ces cris de joie, ces applaudissements sonores, ces bruits de fête?

Sur l'immense pelouse une main a donné le signal, et je pars comme un trait avec mes rivaux, courant comme le vent, passant comme un bruit, bondissant comme une panthère; et du haut des tribunes les cours se penchent, les mains battent, les cris s'élèvent. Je suis vainqueur! A pas lents, mon jockey sur le dos, je traverse l'arène, savourant en héros les douceurs du triomphe.

Je suis le Cheval, le roi des turfs.

Sous le dôme des forêts, la fanfare résonne et les cris des piqueurs se mêlent à l'aboiement des meutes: c'est le cerf qu'on déloge ou le sanglier qui s'enfuit, ou le daim, ou le chevreuil que je poursuis sur la lisière des forêts. Dans l'Inde, c'est le tigre ou le bufle ou l'éléphant; en Amérique, le puma ou le jaguar; en Afrique, c'est la girafe, le gnou, la gazelle, c'est le lion.

Partout l'homme se confie à ma vigueur, à mon agilité, à mon instinct, à ma bravoure.

Je suis le Cheval chasseur.

Voici maintenant mon dos robuste et obéissant, ma croupe infatigable et ma jambe d'acier; les kilos s'amoncellent sur mes reins nerveux et je ne sais ni plier ni rompre sous mon fardeau. Et j'avance sur les collines ou dans les vallons la tête toujours haute et le pas relevé.

Je suis le Cheval portefaix

Champs de bataille et champs de courses où je lutte, où je triomphe; bois touffus, allées ombreuses où je chasse au son du cor; route où je passe portant sur ma croupe un poids formidable comme en me jouant; landaus superbes, calèches gracieuses qui semblent me suivre comme si elles glissaient le long des avenues, tout cela s'efface et disparaît. Devant moi se creuse et se tord un boueux chemin de village où je trotte d'un pas toujours égal et sûr. Où vais-je? Sous la neige et la pluie, fouetté par le vent, mordu par le froid, avançant dans les ténèbres, j'arrive à la porte d'un malade où j'amène le médecin qui guérit ou le prêtre qui console:

Je suis le Cheval, ami de l'homme.

FULBERT DUMONTEIL.

LA PHARMACIE DU JARDINIER.

Que les lecteurs choisissent dans les légumes nommés plus bas, ceux qui conviennent le mieux à leur tempérament:

L'Ail est un assaisonnement utile pour les personnes d'un tempérament pituiteux: il ranime l'appétit, et donne plus d'activité aux estomacs engourdis.

L'Asperge jouit partout d'une grande réputation pour ses propriétés apéritives, diurétiques et calmantes.

La soupe aux asperges soulage dans les affections de la vessie et certains rhumes, les racines sont duéritiques: les jeunes pousses ont une action calmante sur la circulation du sang et particulièrement sur les mouvements du coeur.

La Carotte est un légume bienfaisant contre les maladies du foie. Râpée, ou écrasée et appliquée sur les dartres, elle apaise les douleurs et les fortes démangeaisons.

Le Céleri est une plante à salade, saine, agréable et apéritive. Les graines sont excitantes et carminatives.

Le Chou a eu autrefois une grande réputation hygiénique. Les Romains, dit-on, se sont passés de médecins pendant plusieurs siècles mais alors ils consommaient beaucoup de choux. Le choux rouge a des propriétés pectorales. Pour les personnes robustes, les choux sont un aliment très sain et à la campagne on en fait une très grande consommation. Ils passent pour être gras eux-mêmes, probablement parce qu'on les fait cuire habituellement avec du lard, du boeuf ou des volailles.

Le Melon mangé avec modération est légèrement laxatif, doux, sucré, bon à l'estomac pendant les chaleurs.

Le Radis Noir d'hiver combat avantageusement la gravelle ou la maladie de la pierre.

A vous amis lecteurs d'essayer!

SEPTEMBRE

La gerbe est dans la grange; au loin, les champs sont verts;
L'herbe vive recroit en dérobant le chaume,
Et des souffles épars le délicat arôme,
Plus intense, est formé de doux parfums divers.

Après l'août fauve, après la splendeur monotone
Des grands blés remués par lesvents querelleurs,
Voici des trèfles frais et de nouvelles fleurs,
Eveils tardifs, qui sont le printemps de l'automne.

Comme en ces brefs regains du deuil de ses beaux jours
Sourit la vieille terre un moment reverdie
Mon âme, où la moisson est faite, remédie
A ses vieux souvenirs par de jeunes amours.

CATULLE MENDES.

L'IMMIGRATION CANADIENNE

En six mois, mille personnes déportées et 500 refusées.

Depuis le premier janvier au 31 juillet, 1,031 personnes ont été renvoyées dans les pays d'où elles sont venues par le bureau d'immigration d'ici. Dans le même temps, 486 personnes se sont vues refuser l'entrée du Canada aux ports océaniques.

LE G.T.P. ET LES JAPONAIS.

Monsieur Collingwood Schreiber, l'ingénieur en chef du Gouvernement Canadien, après une tournée d'inspection sur les travaux de construction du G.T.P., fait une déclaration importante, allant à dire que la compagnie du Grand Tronc Pacific devra employer des ouvriers orientaux, si elle veut compléter le Transcontinental en temps opportun.

Les ouvriers de race blanche ne sont pas assez nombreux pour suffire aux demandes des contracteurs.

A quelqu'un qui faisait remarquer à Monsieur Schrieber, que la compagnie trouverait peut-être plus d'ouvriers blancs, si elle donnait des gages plus élevés, il a répondu que suivant lui les contracteurs payaient des gages raisonnables, $2.25 à $2.50 par jour. La pension coûte aux ouvriers $5. par semaine. Nous ne savons pas si les officiers du Grand Tronc Pacifique se proposent d'employer des orientaux sur les travaux de construction, mais cette déclaration de l'ingénieur en chef du Gouvernement, après une tournée officielle d'inspection, est pour le moins très significative.

MARCHE D'EDMONTON.

Blé du printemps et nouveau.

No. 1 Northern	....	79c.
No. 2.	"	76c.
No. 3.	"	73c.
No. 4.	"	67c.
No. 5.	"	58c.
No. 6.	"	48.c.

Nouvelle Récolte

Avoine blanche No. 2	27c.
Avoine blanche No. 3	26c.
Orge No. 3	29c.
Orge No. 4	27c.

Fleur au Détail.

Capitol— 98 livres	$3.15
Capitol— 49 livres	1.60
Superior —98 livres	2.75
Strong Bakers—98 livres	2.75
Straight Grade	2.55
Leader	2.30

ENGRAIS

Gru – 100livres	1.15
Son —100 livres	1.05

PLACE DU MARCHE

Avoine	28 à 30c.
Oeufs	22 à 25 c.
Foin nouveau à la tonne	$8.00
Foin de marais	$6. à $8.
Foin de terre haute	$8. à $10
Mil	$10. à $12.
Patates au minot	40c. à 50c.

ANIMAUX VIVANTS

Boeuf —à la livre	3c. à 4c.
Vache "	2½ à 3c.
Veau "	4c. à 5c.
Porc "	4¾ à 5c.
Mouton "	5½c.
Agneau —pièce	$3.50 à $4.00

VIANDE PREPAREE

Boeuf —au quartier	6 à 7c.
Porc	8 à 9c.
Agneau du printemps	$1.00 à $2.
Mouton	14 à 16c.
Veau	8 à 10c.

VOLAILLES

Poules —à la livre	10 à 12½c.
Poulets du printemps	12 à 15c.
Dindons	17 à 20c.
Canards	12c.

PRIX DIVERS AU DETAIL

Beurre de laiterie	20c. à 25c.
Beurre de beurrerie	30c.
Oeufs frais	30c.
Patates nouvelles, au minot	65c.
Oignons, carottes et salade au paquet	5c.
Concombres	5 à 10c.
Choux —à la livre	5c.
Céleri	12½ à 15c.
Oignons séchés, 4 lbs. pour	25c.

NOTES LOCALES.

Le Grand Tronc Pacifique

Lorsque les premiers gros froids viendront, le terrassement de la voie du Transcontinental sera terminé jusqu'à 10 milles en bas du "Wolf Creek", ouest de la capitale.

Les travaux sont poussés avec activité, 3,000 hommes et 1,500 attelages "teams" employés à la construction donnent une idée de l'avancement rapide de la ligne.

La voie est terminée jusqu'à Wabanum, à l'exception d'un mille près de Spruce Grove. Les travaux du pont de la rivière Pembina avancent rapidement. Il est presque certain que la pose du fer sera commencée dès cet hiver, et avant un an, les 100 milles construits à l'Ouest d'Edmonton, seront ouverts au trafic. Cette partie du pays jusqu'à la rivière McLeod est très riche, et deviendra un district agricole important. La région est assez accidentée. Il y a plusieurs marais pouvant être asséchés facilement qui feront de fertiles fermes.

Sur les côteaux sablonneux qui se trouvent un peu partout, la culture des fruits, dans quelques années, serait une source de richesse pour les agriculteurs.

La vallée de la Rivière Pembina est très riche en charbon et le terrain pour les céréales est de première classe. Le défrichement est facile, car les peupliers ne dépassent pas 8 pouces en diamètre. Les gens désireux de se procurer un bon homestead près du chemin de fer, feraient bien d'aller dès maintenant dans cette partie de l'Alberta.

Il y a aussi plus haut, à 200 milles à l'ouest d'Edmonton, la région du Ruisseau des Prairies, "Prairy Creek", qui est de toute beauté, et avant dix ans, lorsque la locomotive traversera cette contrée, les terrains seront d'un prix inestimable.

Nul doute que la partie de l'Alberta, ouest d'Edmonton, jusqu'aux Rocheuses, est très riche.

Il y a la région de la Rivière Brazeau, où le C.N.R. possède de vastes mines de charbon, et déjà la puissante compagnie américaine a fait arpenter la ligne et bientôt un autre chemin de fer sera construit dans la vallée de la rivière Brazeau.

Aux courageux de se diriger dès maintenant dans ces futurs centres de richesse. Les premiers arrivés seront les mieux servis.

Date des Elections

Les élections générales auront lieu bientôt. L'impression des listes des voteurs avance rapidement; la distribution en est commencée dans plusieurs comtés.

Sir Wilfrid Laurier, parlant à Niagara, a déclaré qu'il annoncerait la date des élections lorsqu'il serait rendu à Strath Rop, dans l'ouest d'Ontario.

Le Premier Ministre sera de retour à Ottawa mercredi prochain pour présider à une réunion du cabinet et la dissolution des chambes sea annoncée officiellement.

L'Hon. Fank Oliver, ministre des terres de la Couronne a quitté Ottawa lundi, et sera à Edmonton bientôt. Il sera dans l'Ouest jusqu'après les élections.

L'Hon. A. B. Aylesworth est attendu d'Europe vendredi prochain.

La Société des Autels

La Société des Autels de l'église de l'Immaculée Conception a eu, dimanche dernier, son assemblée générale à laquelle a eu lieu l'élection des officiers pour l'année. Cette élection a donné les résultats suivants: Présidente, Mme Thom Kennedy, vice-prés., Melle Charlebois; secrétaire-trésorière, Mme J. Kelly.

La société est à organiser une pièce intitulée "La princesse aveugle", qui sera jouée à la fin du mois.

La Manufacture Griffin

La manufacture pour préparer les viandes de J. Y. Griffin, à quatre milles d'Edmonton, a ouvert ses portes lundi dernier. Cette industrie qui rapportera des millions à Edmonton sera patronisée par tous les fermiers de l'Alberta et les éleveurs auront à l'avenir un débouché payant pour leurs produits.

Les tramways

Les chars électriques marcheront sur la Premère rue, contrairement à une certaine rumeur lancée il y a quelques jours. Cette rue aboutissant à la gare du C.N.R. est très importante, et un service de tramways est nécessaire pour accommoder les nombreux voyageurs qui arrivent chaque jour par les différents trains.

Un char complet de fils et accessoires pour les tramways est arrivé à Edmonton ce matin. On a procédé sans retard à son déchargement.

Le Transcontinental

Le Grand Tronc Pacifique a inauguré, lundi dernier, son service de trains entre Wainwright et Winnipeg. La distance entre les deux villes est de 666 milles.

Avec le premier train pour Winnipeg, est parti le premier télégramme sur la nouvelle ligne Wainwright sera une des plus belles villes de l'Ouest, et nous sommes heureux de voir un de nos compatriotes, M. J. N. Beaudry, y figurer comme un des principaux citoyens de l'endroit.

Funérailles.

Une foule nombreuse assistait lundi, aux funérailles de Monsieur Edward Carey, un des plus vieux pionniers de l'Alberta. Le défunt était né à London, Ont., en 1842. Il était rendu en 1865, à la Rivière de la Paix. Après quelques années au Nord, il ouvrit à Edmonton le premier magasin-général en 1894, sous le nom de Morris & Carrey. Nos sincères condoléances à la famille.

"La Ville Sainte"

La plus grande attraction de la saison théâtrale à Edmonton, est sans contredit le beau drame biblique de Clarence Bennette, "La Ville Sainte", qui sera joué ce soir pour la première fois et répété vendredi et samedi.

Harold Nelson et Frédéric Clarke seront au nombre des acteurs Inutile de faire leur éloge; tous deux sont les favoris des Edmontonais. Les prix sont à la portée de toutes les bourses.

Les effets électriques seront de toute beauté. Mentionnons aussi Melles Maude Belmer, L. Morey, et Gertrude Stone, toutes actrices de grand talent.

Nos Gens

Monsieur Raymond Brutinel est parti la semaine dernière pour un voyage d'un mois, dans la province de Québec.

Monsieur J. N. Beaudry, marchand de Wainright, était en promenade à Edmonton cette semaine.

Monsieur J. S. Desprès, de Morinville, était de passage à Edmonton dimanche dernier.

Le Rév. Père Pilon, qui était absent depuis quatre mois, pour cause de maladie, nous est revenu parfaitement rétabli.

Monsieur A. LeRasle, d'Edmonton, a tué, la semaine dernière, un porc qui a pesé 1800 livres. L'Alberta est un excellent pays d'élevage!!!

Monsieur Lessard, de Providence, était de passage à Edmonton ces jours derniers, en route pour la province de Québec, où il doit passer l'hiver pour revenir au printemps avec sa famille.

Monsieur Charles Morneau, de Beaumont, Alta., était de passage à Edmonton, cette semaine.

Edmonton compte au nombre de ses nombreux citoyens, Mons. J. A. Nadeau, arrivé depuis quelques jours de la Baie des Chaleurs. Qué.

Monsieur Nadeau est un mécanicien expert qui s'est, pendant plusieurs années, occupé de la manufacture de meubles. Il se propose de former une compagnie pour l'établissement d'une manufacture de ce genre en notre ville.

L'Hon. C. W. Cross, Procureur-Général de la Province de l'Alberta est revenu ces jours derniers d'un voyage à Winnipeg.

Distingué Visiteur

Le Rév. Monsieur Bérubé, curé de Vonda, était de passage à Edmonton, vendredi dernier.

Arpentage.

Monsieur S. G. Roy, arpenteur de la province de Québec, est parti cette semaine pour aller arpenter à 150 milles à l'Ouest d'Edmonton.

M. J. L. Côté, arpenteur, est aussi retourné travailler à son contrat autour d'Athabaska Landing.

M. Hopkins, arpenteur de Saint Paul des Métis était de passage à Edmonton cette semaine.

MORINVILLE

Les funérailles de Feu Monsieur Noël Boissonneault eurent lieu vendredi dernier, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis. Le service fut chanté par le Rév. Curé Ethier, assisté du R. P. Mérer, curé de St-Albert, comme diacre, et du Rév. P. Pilon, comme sous-diacre.

Le choeur de chant, sous l'habile conduite de M. Denis, directeur, était très puissant. Messieurs Jos Bilodeau et N. Leclerc avaient prêté leur concours aux chantres pour la cérémonie.

Le convoi se rendit au cimetière escorté par la foule. Les porteurs étaient Messieurs A. Riopel, E. Rivet, A. Riopel, J. Cousineau, Houle, L'Abbé, E. Rivet, tous arrivés à Morinville avec le défunt, dans les premières années de la paroisse.

Suivaient la dépouille mortelle, ses fils Louis et Hormidas: ses gendres, C. Lajoie et J. H. Gariépy; ses frères Louis et Antoine; ses neveux E. Turgeon, W. Gariépy et E. L'Abbé, etc.

Parmi les personnes présentes aux funérailles, nous avons remarqué Messieurs: Rév. P. Pilon, W. Henny, M.P.P., l'Hon. Sénateur Roy, le Major Thibaudeau, P. I. L. Savard, Joseph Charbonneau, Matte, Ceans, Massicotte, M. et Mme David Chevigny, Melles Gervais, Massicotte, E. Turgeon, Webb. Lambert, J. A. Labissonnière, Messieurs Leclerc, Bilodeau, T. Kennedy, Mr et Mme Naicisse St-Jean, J. H. Picard, J. M. Déchesne, L. Boudreau, Jules Chaves, N. Asselin, S. LeBreton, J. E. Laurencelle, H. Bélonger, F. Perron, J. A. Lessard, H. Tessier, Hugo Rohde, P. E. Lessard, L. V. Laporte, Is Brissette, F. Foucher, Jos. Latulipe, H. M. Martin, J. Simard, les Révérendes Soeurs de St-Albert et de Morinville; Messieurs Gagner, Geo. Roy, Hétu, les Révérends Messieurs Normandeau, et Frère Landry, MM. Dénis, D. Hébert, Jos. Poirier, Lemire, Gervais, Coupal Pagé, Pilon, Poirier, Gagnon, Hogan, Gauthier, Rév. M. Bertrand, le Dr. Quesnel, MM. St-Germain, Comtois, Guertin, Pichette, Chaput, et une foule d'autres.

Nos Compagnes les Fleurs.

Suite de la page 3.

vieux contes, quand on veut l'arracher de terre, pousse des gémissements si insupportables que celui qui la déracine meurt sur-le-champ. Mais si la fleur est bien soignée dans le petit coffret qui doit la recevoir, baignée tous les vendredis et enveloppée à chaque lune d'une nouvelle petite chemise de soie blanche et rouge, elle sera la providence de la maison, elle parlera, elle répondra à toutes les questions et révélera à ses hôtes les secrets de l'avenir.

C'est à l'instant du malheur que nous connaissons nos véritables amis. Dans la tristesse et dans la souffrance, la fleur ne nous abandonne pas: elle nous offre la consolation de ses pétales éclatants et de son âme odorante.

Captive à la conciergerie, Marie Antoinette a pourtant une joie: le bouquet d'oeillets, de julliennes et de tubéreuses, ses fleurs favorites, que la brave Nichard, la concierge, lui apporte chaque matin. On arrête la femme, mais son geste trouva grâce. Le pardon nait des fleurs.

Une fleur au chevet d'un malade suffit à égayer la tristesse de sa chambre, et aux heures de convalescence il aura plaisir à y fixer longuement ses regards: il lui semblera qu'il y a quelque analogie entre sa langueur et la vie languissante de la fleur. Sully-Prudhomme l'a joliment dit:

"Quand la vie a pour nous ses portes demi-closes,
Les plantes sont nos soeurs,
Nous comprenons alors le sens obscur des roses,
Et ses vagues douceurs."

Ce qu'il s'est dépensé de fleurs aux grandes cérémonies funèbres est inimaginable. Mais jamais la profusion et le luxe des fleurs n'atteignirent ce que Paris vit, en 1894, aux funérailles de Carnot. En trois jours, les fleurs avaient eu leur prix quintuplés. Les prix de gros de certaines orchidées des oncidiums, allaient jusqu'à un dollar. Les lys rouges se vendaient 25cts. pièce. Quinze cents couronnes défilèrent représentant un million de francs de fleurs.

La tombe de la famille Worms de Romilly, au Père-Lachaise qui est constamment fleurie de fleurs fraîches, coûte pour sa parure éphémère, 6,000 dollars chaque année. Quand le milliardaire américain Mackay perdit son fils de passage à Paris, il donna d'outre-mer l'ordre à un fleuriste de recouvrir de fleurs les plus belles le cercueil du jeune homme déposé dans le caveau de Saint-Augustin, en attendant son transfert à San-Francisco. La facture se monta à 15,000 dollars pour deux mois.

Et n'est-ce pas une touchante pensée qu'a eue, cette année même, au mois de juin, Mme Suzannah Ibsen, la veuve de l'illustre auteur dramatique, lorsqu'elle envoya les premières fleurs cueillies sur la tombe de son mari à ses deux plus célèbres interprètes, Mme Eleonora Duse et Mme Suzanne Desprès?

Aimons donc les fleurs! Pas une heure elles ne cessent de nous enchanter de leurs couleurs et de leurs parfums. Aimons-les encore, parce qu'elles savent tour à tour nous réjouir et nous consoler.

ETINCELLE.